

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10275

Jedi 25 Juillet 2024

Pic historique !
Le monde a littéralement suffoqué le 21 juillet 2024



Page 4

Bientôt un Spécial Fête du Trône



La santé se serait-elle
fait une santé ?
Rien n'est moins sûr



Page 2

Interdiction de la participation des pantins du polsario aux sommets internationaux

Naoufal Bouamri : Cette nouvelle réalité reflète la qualité de la présence forte, positive et influente du Maroc au sein des instances de l'UA



« Il s'agit de la consécration d'une réalité imposée par le Maroc depuis son retour à sa famille africaine et par le fait que la présence des pantins du polsario est devenue indésirable dans plusieurs sommets réunissant l'Union africaine (UA) avec certains pays et blocs régionaux ». C'est le commentaire fait par Naoufal Bouamri, expert en droit international et spécialiste de la question du Sahara marocain, suite à la décision importante prise récemment par l'UA visant à interdire la participation de la pseudo-rasd aux grands forums internationaux réunissant l'organisation continentale avec les principaux pays du monde, tels que la Chine, l'Amérique, la Russie et le Japon, ainsi qu'à d'autres réunions à l'échelle internationale.

Selon Naoufal Bouamri, les milices séparatistes ont été déclarées persona non grata dans tous les sommets des pays arabes et ceux tenus avec les grandes puissances, telles que la Russie, la Chine, le Japon, etc. « Les rares fois où cette entité chimérique y a participé (via des manœuvres frauduleuses bien évidemment), cela a créé des problèmes d'organisation et des tensions politiques et diplomatiques, la plus récente étant celle avec la Tunisie, lorsque Kais Saïed a reçu le chef du polsario, ce qui a entraîné le retrait par le Maroc de son ambassadeur en Tunisie », a précisé Naoufal Bouamri.

Et le spécialiste de la question du Sahara marocain d'ajouter : « Cette nouvelle réalité imposée par le Maroc reflète, d'une part, la qualité de la présence persistante, positive et influente du Maroc au sein des instances de l'UA, et la compréhension des pays africains que la présence des miliciens du polsario est devenue un lourd fardeau qui bloque le bon fonctionnement de l'UA et nuit à ses relations avec les partenaires internationaux, d'autre part, d'où l'importance de cette nouvelle décision ».

A rappeler que cette décision, prise lors de la 45e session du Conseil exécutif de l'UA (18-19 juillet), constitue un tournant important dans la position africaine à l'égard de la fantasmagorique rasd soutenue par le régime algérien, attestant que la présence de cette entité fantoche au sein de l'UA entrave, voire empoisonne les relations de cette dernière avec les grandes puissances mondiales, selon les observateurs.

Ceux-ci affirment également que sa présence au sein de l'UA constitue une entorse au droit international, étant donné que cette entité chimérique ne dispose d'aucun élément constitutif d'un Etat digne de ce nom, à savoir un territoire, une population et un gouvernement. Pour eux, le fait que la pseudo-rasd soit membre de cette organisation panafricaine est une anomalie à laquelle il faut mettre un terme.

M. T

À rebrousse-poil

La santé se serait-elle fait une santé ? Rien n'est moins sûr



Par Mehdi Ouassat

Il est difficile de ne pas hausser un sourcil sceptique face à la signature de ce protocole d'accord entre le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, et les syndicats représentatifs du secteur de la santé. On aurait pu y voir un signe d'espoir. Mais ne nous y trompons pas. Cette initiative, en apparence louable, cache mal les véritables intentions d'un gouvernement plus soucieux de son image que des véritables maux de notre système de santé.

Depuis plusieurs mois, ce secteur traverse une crise sans précédent. Les hôpitaux publics, déjà en proie à une lente asphyxie, ont vu leur situation empirer sous le poids des grèves successives. Les professionnels de la santé ont dû recourir aux débrayages pour faire entendre leurs revendications légitimes. Le gouvernement, quant à lui, a persisté dans une indifférence glaciale, ne daignant réagir que lorsque la pression est devenue insoutenable et que l'opinion publique frôlait l'implosion.

Et voilà que, tel un deus ex machina, le ministre de la Santé, mandaté par un chef de gouvernement étrangement absent des débats, signe un accord avec les syndicats. Bien que présentée comme un pas vers la résolution de la crise, cette signature semble avant tout être une opération de communication désespérée, savamment orchestrée pour apaiser les critiques sans s'attaquer aux racines du problème.

Ce qui est particulièrement choquant, c'est que cet accord intervient après des mois d'ignorance délibérée des appels au dialogue émanant des syndicats. Pendant tout ce temps, le gouvernement est resté sourd aux demandes légitimes des professionnels de la santé, ne manifestant aucune intention sincère de résoudre la crise.

Le plus inquiétant est que les syndicats avaient clairement exigé des négociations avec une délégation gouvernementale investie de véritables pouvoirs décisionnels. Pourtant, en guise de réponse, le gouvernement n'a fait que jeter de la poudre aux yeux pour masquer une gestion désastreuse. Il s'est contenté d'envoyer un ministre pour apposer une signature sur un document, écartant ainsi toute possibilité de discussion sérieuse et approfondie.

Ce qui laisse également un goût amer, c'est l'absence totale de geste de bonne volonté. Même pas un mot d'excuse pour la répression brutale de la marche pacifique du 10 juillet. Cette démarche, empreinte de condescendance, souligne le mépris persistant du gouvernement envers les professionnels de la santé et leurs sacrifices considérables. Une telle attitude, loin de résoudre les problèmes de fond, risque d'aggraver encore la défiance et la frustration au sein d'un secteur déjà profondément meurtri.

Cet accord, aussi bienvenu soit-il pour au moins atténuer la crise immédiate, ne doit pas nous faire oublier les carences profondes et structurelles du système de santé marocain. Un communiqué ministériel, publié suite à cette signature, évoque « la valorisation et la reconnaissance des efforts des professionnels de la santé », mais ces mots sonnent creux face à l'absence de mesures tangibles. Une réelle réforme du système de santé doit aller au-delà des déclarations d'intention et se traduire par des actions concrètes.

En tout cas, l'accord en question n'est qu'une pièce d'un puzzle beaucoup plus complexe. La valorisation des professionnels de la santé ne peut se faire sans un investissement massif dans les infrastructures, sans une révision profonde des politiques de gestion des ressources humaines et sans une réelle volonté politique d'assurer une refonte profonde du système de santé.

Les syndicats, bien que contraints de consentir à cette trêve pour suspendre la grève et alléger la souffrance des patients, doivent se garder de toute naïveté. Leurs récentes expériences avec le gouvernement démontrent, sans l'ombre d'un doute, que celui-ci excelle dans l'art de renier ses promesses, pourtant annoncées en fanfare. Il a prouvé, à maintes reprises, son aptitude à promettre monts et merveilles pour ensuite se réfugier dans un mutisme accablant, lorsque vient le temps de concrétiser ses engagements.

En janvier dernier, toutes les conclusions, tous les procès-verbaux des accords et les propositions des syndicats avaient été méticuleusement transmis à la présidence du gouvernement pour fixer les modalités de mise en œuvre. Malheureusement, après l'expiration des délais, les professionnels de la santé furent consternés par le silence inexplicable du gouvernement. Ce dernier a trahi les conclusions des longues sessions de dialogue et des négociations intenses, marquées par des dizaines de réunions. La méfiance est donc de mise.

Si cette signature offre aujourd'hui un répit temporaire, elle ne saurait dissimuler les défis persistants et la nécessité d'un véritable changement. La réforme d'un système de santé, loin des promesses intenables, exige une réelle volonté politique, un engagement sincère et des mesures concrètes.



SM le Roi félicite le Président égyptien à l'occasion de la commémoration de la Révolution du 23 juillet

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi, à l'occasion de la commémoration par son pays de l'anniversaire de la Révolution du 23 juillet.

Dans ce message, le Souverain exprime, en Son nom personnel et au nom du peuple marocain, Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de santé et de bonheur à M. Al-Sissi, et de

d'avantage de progrès et de développement au peuple égyptien frère.

A cette occasion, SM le Roi fait part de Sa fierté des fortes relations fraternelles unissant le Maroc et l'Égypte, réitérant Sa détermination à continuer à œuvrer de concert avec le président égyptien pour renforcer ces relations dans les différents domaines au service des deux peuples frères.

Le Royaume-Uni loue la Vision "remarquable" de SM le Roi pour l'Afrique

Le Royaume-Uni a mis en avant la vision "remarquable" et "globale" de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le développement et l'intégration économique de l'Afrique, tout en soulignant l'engagement effectif du Maroc et de son Souverain pour assurer un avenir prospère au continent et à sa population.

Sous la conduite de Sa Majesté le Roi, le Maroc confirme sa foi en l'avenir de l'Afrique et en le rôle que joue le Royaume dans tout le continent à la faveur de ses investissements, a souligné le ministre britannique pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient, Alistair Burt, dans un message de félicitations, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres.

Le Maroc, a relevé M. Burt, est le deuxième plus grand investisseur en Afrique subsaharienne, avec environ 62,9% des investissements directs étrangers (IDE) du Royaume dirigés vers cette région, "un véritable vote de confiance, qui devrait inciter les autres (pays) à faire de même".

Le haut responsable britannique a également rappelé que Sa Majesté le Roi a été "la force motrice" de l'Initiative Atlantique en faveur des pays du Sahel, qui vise à explorer des solutions pour l'intégration et la transformation économique dans cette région.

"Il s'agit d'une vision remarquable et globale, visant à créer de nouvelles structures économiques intégrées et assurer un accès libre à l'Atlantique à travers des liaisons de transport renouvelées", a affirmé M. Burt, estimant que cette Initiative Royale contribuera à promouvoir des opportunités économiques pour la jeunesse africaine et un avenir viable pour les populations de la région.

Il a, d'autre part, salué le leadership de SM le Roi à l'échelle continentale dans le domaine du climat,

rappelant l'organisation en 2016 de la COP22 à Marrakech, où le Souverain avait été l'initiateur d'un Plan d'action pour l'Afrique, dans l'objectif de remédier aux conséquences du changement climatique sur le continent.

"Je suis fier que le Royaume-Uni ait soutenu tout cela, à la fois historiquement et récemment. L'investissement économique reste important d'autant plus que les liens étroits (du Maroc) avec l'Europe sont de plus en plus perçus comme une passerelle économique vers le Maghreb et le Sud", a soutenu M. Burt.

Par ailleurs, le responsable britannique a mis en relief les réformes constitutionnelles et socio-économiques durables lancées par SM le Roi, depuis 2011, en vue de promouvoir les conditions de vie des Marocains et satisfaire leurs aspirations pour un avenir meilleur, mettant en avant le leadership et la clairvoyance du Souverain.

Il a, par ailleurs, salué l'"ambitieux" chantier de la généralisation de la protection sociale dans le Royaume, au lendemain de la crise du Covid-19, notant que ce chantier vient conforter la marche en avant du Royaume sur la base de fondements solides.

Evoquant les relations "historiques" et "étroites" liant le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni, M. Burt a rappelé la visite d'Etat effectuée au Maroc par SM le Roi Charles III en 2013 alors qu'il était Prince de Galles.

Il a, en outre, mis l'accent sur les liens d'amitié solides et d'estime mutuelle unissant SM le Roi Mohammed VI et SM le Roi Charles III ainsi que les deux Familles Royales, comme en témoigne le message de félicitations adressé par SM le Roi au Souverain britannique à l'occasion de son couronnement.



"De telles paroles nous en disent long sur l'avenir et le passé", a relevé M. Burt, rappelant que les relations diplomatiques officielles entre les deux Royaumes "datent de plus de 800 ans, depuis l'an 1213", et que les relations commerciales remontent à plus de 300 ans.

Ces relations historiques, a-t-il souligné, se sont "renforcées sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et sont destinées à se poursuivre", citant à cet égard le dialogue stratégique entre les deux pays qui, lancé en 2018, constitue "une référence à maintenir".

Ce dialogue a consolidé les liens entre les deux Royaumes sur les plans politique, sécuritaire, économique et culturel, a-t-il encore indiqué. Cela constitue "une plate-forme solide" pour examiner les perspec-

tives d'avenir de ces relations.

M. Burt a aussi salué la clairvoyance de SM le Roi, lorsque le Royaume est devenu en 1995 un membre fondateur du Dialogue méditerranéen de l'OTAN, en reconnaissance de son rôle clé en matière de sécurité de la région euro-atlantique et de la Méditerranée. "Face aux difficultés du monde actuel, les expériences communes des siècles derniers, et la capacité de répondre et de s'adapter aux nouveaux défis, sont au cœur des relations entre le Royaume-Uni et le Maroc", a-t-il dit.

"Nos Monarchies sont garantes non seulement de notre pérennité, mais aussi de l'empathie envers les besoins de nos peuples, et constituent des pièces maîtresses de nos Constitutions démocratiques", a conclu M. Burt.

Le directeur général de l'OIT salue la Vision Royale pour la justice sociale au Maroc

Le directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Gilbert Houngbo, a salué les progrès réalisés par le Maroc pour promouvoir la justice sociale, le développement durable et les droits des travailleurs, conformément à la vision de SM le Roi Mohammed VI.

Dans un message de félicitations à l'occasion de la célébration par le peuple marocain du 25^{ème} anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres, le responsable onusien a mis en exergue "les efforts du Royaume pour promouvoir la justice sociale, le développement durable et les droits des travailleurs".

Il a aussi adressé ses félicitations les plus chaleureuses à Sa Majesté le Roi et à l'ensemble du peuple marocain à l'occasion de cette fête qui "revêt une importance particulière, car elle symbolise l'unité nationale et le développement

continu du Maroc, sous la conduite de SM le Roi".

M. Houngbo a salué particulièrement le projet Royal de généralisation de la protection sociale, "une initiative ambitieuse vers une société plus équitable et plus inclusive".

Ce chantier traduit "l'engagement fort du Maroc pour la dignité et la sécurité de tous ses citoyens", a-t-il souligné, rappelant qu'il a eu l'occasion de constater de près, lors d'une visite récente au Royaume, les progrès significatifs réalisés dans le domaine social et les initiatives mises en œuvre pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et promouvoir une croissance inclusive.

Le responsable onusien a également réaffirmé l'engagement de l'OIT à collaborer étroitement avec le Maroc pour assurer un travail décent et offrir des opportunités à toutes et à tous.

Adel Bin Abdul Rahman Al-Assoumi : SM le Roi a propulsé le Maroc au rang des nations développées

Depuis Son accession au Trône, SM le Roi Mohammed VI, grâce à une dynamique de réforme tous azimuts, a propulsé le Maroc au rang des nations développées, a affirmé le président du Parlement arabe, Adel Bin Abdul Rahman Al-Assoumi.

"Sa Majesté le Roi œuvre inlassablement à satisfaire les aspirations de Son peuple à une vie digne, à travers une vision qui a propulsé le Maroc au rang des nations développées", a indiqué M. Al-Assoumi dans une déclaration à la MAP à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'Intronisation de Sa Majesté le Roi.

Le Maroc a réalisé, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, de grands progrès dans les divers domaines, a-t-il ajouté, saluant particulièrement les réformes

économiques et institutionnelles initiées sous l'impulsion du Souverain en faveur de la promotion des libertés publiques et des droits des femmes.

Le président du Parlement arabe a aussi mis en relief les niveaux de croissance atteints durant les 25 dernières années, ainsi que la résilience dont a fait montre l'économie marocaine. Sur le plan des droits de l'Homme, il a affirmé que le Maroc a réalisé des avancées historiques, couronnées par l'élection du Royaume à la présidence du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour l'année 2024.

Cette consécration, a-t-il noté, est "l'aboutissement de la sage politique menée par le Maroc en la matière, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, en vue de consolider les mécanismes des droits de l'Homme".

Pic historique

Le monde a littéralement suffoqué le 21 juillet 2024



Dimanche 21 juillet, notre planète a franchi un cap inquiétant. Selon le réseau européen Copernicus, la température moyenne mondiale à la surface de la Terre a atteint 17,09 degrés Celsius, marquant ainsi la journée la plus chaude enregistrée depuis le début des relevés en 1940. Ce record dépasse légèrement celui de 17,08 degrés, établi le 6 juillet 2023. Cet événement, loin d'être un fait isolé, s'inscrit dans une série de dérèglements climatiques qui défient notre compréhension et notre résilience, tout en mettant en exergue les défis colossaux auxquels nous faisons face.

«Nous sommes désormais en territoire inconnu», a averti Carlo Buontempo, directeur du Service Copernicus sur le changement climatique. Cette déclaration résonne comme une alerte rouge, soulignant l'accélération effrénée du réchauffement climatique. L'année 2023 a déjà été marquée par des températures inédites, et juin 2024 n'a pas dérogré à la règle, devenant le mois de juin le plus chaud jamais enregistré, avec une température moyenne mondiale dépassant de 1,64°C la moyenne préindustrielle (1850-1900).

Plusieurs facteurs alimentent cette montée vertigineuse des températures. Notamment la vague de chaleur qui frappe actuellement une partie des États-Unis et de l'Europe, exacerbée par des températures inhabituellement élevées dans la région Antarctique. Cette chaleur exceptionnelle sur des zones traditionnellement froides amplifie le phénomène global, créant un cercle vicieux difficile à briser.

Ces anomalies, bien qu'éloignées géographiquement, ont des répercussions mondiales

qui n'épargnent pas notre pays. Les canicules intenses deviennent de plus en plus fréquentes et les ressources en eau, déjà fragiles, sont menacées. En effet, les conséquences de cette élévation des températures vont bien au-delà de la simple sensation d'inconfort. Elles engendrent des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et intenses. Cette année, des canicules extrêmes ont sévi de l'Amérique du Nord jusqu'en Europe, en passant par l'Inde et la Thaïlande, tandis que des inondations dévastatrices ont touché l'Afrique de l'Est, la Chine et le Brésil. Ces événements soulignent l'urgence d'une action concertée pour atténuer les impacts du changement climatique et rappeler que le Maroc n'est pas à l'abri des dérèglements climatiques mondiaux.

«Ce qui est particulièrement stupéfiant, est l'ampleur des records des 13 derniers mois», observe Carlo Buontempo. Avant juillet 2023, le record de température moyenne mondiale quotidienne était de 16,8°C, atteint le 13 août 2016. Depuis le 3 juillet 2023, ce seuil a été dépassé à 57 reprises. Alors que nous avançons dans une période de fluctuations climatiques exacerbées, la prudence est de mise quant aux prévisions. Copernicus reste prudent quant à savoir si 2024 battra le record de l'année la plus chaude établi en 2023, bien que les tendances actuelles laissent entrevoir cette possibilité.

Face à cette crise, il est impératif que les gouvernements, les entreprises et les citoyens agissent de concert pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les engagements pris lors des accords de Paris doivent être renforcés et mis en œuvre avec rigueur. Chaque jour de retard compromet un peu plus notre avenir

commun, mettant en péril les écosystèmes et les vies humaines à travers le globe. Au Maroc, des initiatives telles que la Stratégie nationale de développement durable et les projets de production d'énergie renouvelable, comme le parc solaire Noor, montrent la voie. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faire face à l'urgence climatique, selon plusieurs spécialistes.

L'année 2024 pourrait donc bien constituer un tournant décisif dans notre lutte contre le réchauffement climatique. Les records de chaleur, loin d'être des anomalies isolées, sont les signes avant-coureurs d'un dérèglement climatique systémique. Il est temps de reconnaître la gravité de la situation et de s'engager dans une transformation profonde de nos modes de vie et de production. La survie de notre planète en dépend, et avec elle, celle des générations futures.

En tant que nation, le Maroc doit intensifier ses efforts, non seulement pour se protéger des conséquences dévastatrices du réchauffement climatique, mais aussi pour devenir un leader régional en matière de durabilité. Cela passe par une réforme en profondeur de nos politiques énergétiques, une gestion plus efficace de nos ressources hydriques et une valorisation de notre patrimoine naturel. La transition vers une économie verte ne doit pas être perçue comme un simple objectif, mais comme une nécessité impérieuse, une quête commune pour un avenir plus sûr et plus prospère. Alors que nous regardons vers l'avenir, une question s'impose : serons-nous à la hauteur du défi colossal qui se dresse devant nous ? Le temps presse et chaque action

compte.

Si le Maroc a déjà entrepris des pas significatifs dans cette direction, les efforts doivent cependant être amplifiés et diversifiés. Investir dans les énergies renouvelables, développer des infrastructures résilientes, et promouvoir une agriculture durable sont des chantiers cruciaux. Ces initiatives ne sont pas seulement bénéfiques pour l'environnement, mais elles peuvent également devenir des moteurs de croissance économique et de création d'emplois.

Le succès de cette transition dépendra aussi de l'engagement de tous les secteurs de la société. Les entreprises doivent intégrer des pratiques durables dans leurs modèles économiques. Les institutions éducatives doivent sensibiliser les jeunes générations aux enjeux climatiques. Quant aux citoyens, ils doivent être des acteurs du changement en adoptant des comportements respectueux de l'environnement. La mobilisation collective est la clé pour atteindre nos objectifs climatiques.

L'histoire jugera notre génération sur sa capacité à répondre à l'urgence climatique. Nous nous tenons à un carrefour, face à une responsabilité historique. Le Maroc a le potentiel et l'opportunité de devenir un phare de durabilité et de résilience en Afrique et au-delà. En agissant dès maintenant, avec détermination, nous pouvons transformer cette crise en une opportunité pour un avenir meilleur. Il est temps de nous unir, de faire preuve de courage et d'innovation, et de tracer la voie vers un monde plus juste, plus vert et plus prospère pour tous.

Mehdi Ouassat

Le Maroc et les Etats-Unis co-organisent un événement de haut niveau sur l'apport de l'IA au développement durable en Afrique



Le Groupe des amis sur l'intelligence artificielle pour le développement durable, co-présidé par le Maroc et les Etats-Unis, a organisé, à New York, un événement de haut niveau sur les opportunités qu'offre l'intelligence artificielle (IA) pour soutenir le développement durable en Afrique.

Placé sous le thème "L'intelligence artificielle: Une opportunité exponentielle pour le développement durable en Afrique", cet événement, tenu lundi au siège de l'ONU, reflète l'engagement sans faille du Maroc en faveur de la coopération Sud-Sud érigé en pilier stratégique de la politique étrangère du Royaume sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette réunion vise notamment à souligner l'importance des partenariats stratégiques et de la coopération renforcée afin d'améliorer les capacités de l'Afrique en matière d'IA et de donner voix au continent dans le débat mondial et multipartite sur cette nouvelle technologie, sa gouvernance et ses bienfaits.

L'événement a connu la participation de la professeure Amal El Fallah Seghrouchni, présidente exécutive du Centre international d'intelligence artificielle du Maroc dit Ai Movement, au sein de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). Elle a à cette occasion fait une présentation exhaustive sur le rôle clé de l'IA dans la transformation de l'avenir de l'Afrique et le potentiel de cette technologie à même de contribuer à hauteur de 1.500 milliards de dollars à l'économie africaine, soit 6% du PIB du continent.

"Qu'il s'agisse d'améliorer la prestation des soins de santé, la productivité agricole, de favoriser l'inclusion éducative ou de stimuler la croissance économique, l'IA a déjà

fait ses preuves en tant que puissant catalyseur du développement durable", a-t-elle fait valoir. Parmi les questions importantes qu'elle a développées dans sa présentation figure celle de "l'articulation entre exigences technologiques et réglementaires pour une innovation éthique et responsable, plaidant ainsi pour une IA digne de confiance".

Elle a relevé qu'afin d'exploiter le potentiel de l'IA, l'Afrique doit accélérer le développement de l'IA et définir sa feuille de route concrète incluant les investissements dans les infrastructures, l'amélioration de la qualité des données, l'éducation, le renforcement des capacités, la recherche et l'innovation, ainsi que la gouvernance.

L'intervenante a rappelé dans ce contexte que le Maroc a organisé en juin dernier à Rabat le 1er Forum de haut niveau sur l'intelligence artificielle en Afrique regroupant plus de 20 pays, ajoutant que ce conclave a été marqué par l'adoption à l'unanimité du Consensus africain de Rabat sur l'intelligence artificielle.

Mme Seghrouchni a également présenté le Centre Ai Movement qui est un centre de recherche et développement créé en 2020 par l'UM6P et qui se positionne en tant que hub régional et leader dans le domaine de l'IA et oeuvre pour le développement d'une IA digne de confiance à l'échelle du continent.

Il s'agit aussi de promouvoir le co-développement à travers les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030, a-t-elle indiqué, citant à ce propos une étude réalisée et publiée par "Nature" en 2020 qui fait ressortir que 79% des ODD peuvent être atteints ou améliorés grâce à l'IA.

L'Ai Movement a été désigné centre de catégorie II de l'UNESCO, en novembre 2023, soit un centre d'excellence dans le do-

main de l'IA et des sciences de données en Afrique, a rappelé cette experte reconnue de l'IA, ajoutant que l'actuelle réunion aux Nations unies vise notamment à donner plus de visibilité au Consensus africain de Rabat sur l'IA et de contribuer à une meilleure représentation du continent dans les discussions globales autour de la gouvernance de la nouvelle technologie.

Ce consensus a lancé un appel d'action pour mettre en place les jalons d'une stratégie africaine sur la gouvernance de l'IA, a-t-elle expliqué dans une déclaration à la MAP, appelant à mettre en place des actions concrètes relatives notamment à l'infrastructure, à la formation, au financement de la recherche et du développement de technologies, outre la protection des données.

La présidente exécutive du Centre Ai Movement a, en outre, souligné l'importance de développer des technologies d'IA dignes de confiance qui tiennent compte des considérations éthiques, de l'équité, de la transparence et de la responsabilité. "En nous concentrant sur le développement responsable de l'IA, nous pouvons maximiser les bénéfices de ces technologies tout en minimisant les risques potentiels", a-t-elle insisté.

Cette réunion a également connu la participation de Rachel Adams, PDG du Centre mondial sur la gouvernance de l'IA, basé en Afrique du Sud et qui héberge l'Observatoire africain sur l'IA responsable.

Prenant la parole à cette occasion, elle a passé en revue les missions de l'Observatoire africain sur l'intelligence artificielle responsable, en indiquant que cette structure a acquis une expertise avérée dans ce domaine à travers la collecte de données et la proposi-

tion de visions et stratégies pour améliorer la gouvernance de la nouvelle technologie.

Evoquant la stratégie continentale de l'Union africaine (UA) en matière d'IA, la présidente a expliqué que l'objectif de cette démarche est de mettre à contribution l'IA pour accélérer la transformation socio-économique, conformément à l'Agenda de l'UA de 2063 et au Programme de développement durable de l'ONU de 2030.

Abondant dans le même sens, Majda Mouthou et Chris Lu, respectivement représentants adjoints des Missions permanentes du Maroc et des Etats-Unis auprès des Nations unies, ont indiqué que le Groupe des amis sur l'IA permet d'engager des discussions inclusives pour faire progresser l'IA au service du développement durable et en vue de réduire la fracture numérique.

Il se sont félicités, à ce propos, du momentum que l'IA crée déjà en Afrique et des perspectives de son développement sur le continent avec l'appui de tous les partenaires internationaux.

La réunion du Groupe des amis sur l'IA a connu une forte participation des Etats membres issus de tous les groupes régionaux, qui ont salué l'adoption du Consensus africain de Rabat sur l'IA, en félicitant le Maroc pour sa vision, son engagement et son leadership dans ce processus.

Adopté à l'unanimité, le Consensus de Rabat définit trois principes fondateurs qui mobiliseront les institutions à travers le continent, à savoir, travailler à l'élaboration d'un cadre commun pour une gouvernance mondiale et inclusive de l'IA, exploiter l'IA dans le secteur public et au service du bien commun africain et garantir le développement et l'utilisation éthique de l'IA et basé sur les droits humains au service de tous.

Devant la Conférence d'Addis-Abeba

Omar Hilale décline les réformes structurelles transformatives du tissu socio-économique du Royaume



L'ambassadeur Omar Hilale, représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, a mis en exergue, devant le Comité ministériel préparatoire pour la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement qui poursuit ses travaux à Addis-Abeba, les réformes structurelles et sectorielles ambitieuses engagées par le Royaume sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Ces réformes ont permis d'enclencher une véritable transformation du tissu économique et social et une mobilisation active des ressources financières domestiques, a

souligné l'ambassadeur Hilale.

À cet égard, il a développé les quatre axes principaux de ces réformes, à savoir l'adoption d'un nouveau modèle de développement, devenu le fondement des politiques publiques et des programmes du Maroc d'ici 2035, favorisant ainsi le renforcement et la diversification des mécanismes de financement existants et la conception de nouveaux mécanismes innovants.

M. Hilale a également cité le lancement du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, avec une enveloppe d'investissement de l'ordre de 45 milliards de dirhams, dont 15 milliards pro-

venant du budget de l'Etat, dans le but de dynamiser la croissance de certains secteurs stratégiques, en exploitant les synergies entre les financements publics et privés dans le cadre d'une vision globale de développement cohérente et inclusive.

L'ambassadeur a aussi cité le renforcement du soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), en facilitant leur accès au financement et en leur dotant de mesures favorables à la compétition et à la création de l'emploi et de la valeur ajoutée.

M. Hilale a en outre mis l'accent sur l'inclusion financière et la digitalisation, qui jouent un rôle clé à travers le déve-

loppement des plateformes de paiement mobile et de services bancaires en ligne.

Abordant l'action solidaire du Maroc dans le cadre de la stratégie de la coopération Sud-Sud, le diplomate marocain a cité notamment le gazoduc Nigeria-Maroc et l'Initiative du désenclavement des pays du Sahel lancée par SM le Roi Mohammed VI, favorisant leur accès à l'océan Atlantique, indiquant que ces initiatives sont structurantes dans la valorisation du potentiel économique du Continent africain, le renforcement d'une approche renouvelée de la question du financement du développement en Afrique et la création d'un espace favorable aux investissements et le développement économique et social du continent.

M. Hilale a, également, appelé à l'urgence de la réforme de l'architecture financière internationale afin de créer un système plus résilient, inclusif et favorable au développement durable de l'Afrique, rappelant, à cet égard, la Déclaration de Marrakech qui a appelé à «mettre en œuvre une architecture financière mondiale plus équitable et plus propice au développement de l'Afrique et à la réalisation de ses priorités de croissance qui respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale des Etats africains et contribue à l'épanouissement de ses populations».

M. Hilale a plaidé en faveur d'un multilatéralisme effectif et orienté vers l'action, ainsi que la consolidation d'un climat de confiance entre les pays qui sont des conditions nécessaires pour faire face aux défis multidimensionnels, y compris ceux du financement, qui entravent la réalisation du développement durable.

Le Maroc plaide à Genève pour l'élargissement de l'accès à l'énergie nucléaire pacifique

Le Maroc a souligné, mardi à Genève, la nécessité d'élargir l'accès à l'énergie nucléaire pacifique à travers une coopération internationale appropriée permettant le transfert de technologies et le partage des connaissances à des fins pacifiques, notamment dans divers domaines vitaux tels que l'énergie, la santé, l'eau, l'agriculture et l'environnement.

Dans la déclaration nationale prononcée par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, à l'occasion du 2e Comité préparatoire de la Conférence d'examen 2026 du Traité de non-prolifération (TNP), le Royaume a réitéré son attachement au droit inaliénable des Etats parties au traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie et des technologies nucléaires à des fins pacifiques, notamment par le biais de la coopération internationale, sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

À cet égard, le Maroc a réitéré son engagement constant à continuer à partager, que ce soit dans un cadre bilatéral ou en coopération avec l'AIEA, son expérience visant à promouvoir l'utilisation sûre et sécurisée des applications nucléaires, rappelant la contribution active du Royaume, en sa qualité de président de la 64ème Conférence générale de l'AIEA, à l'introduction du recours aux applications nucléaires et au développement de la radiothérapie dans la lutte contre le cancer.

La délégation marocaine a attiré l'attention sur le grand défi que représente la menace d'actes terroristes utilisant des matières nucléaires ou radioactives, expliquant que "les trafics de matériaux sensibles pouvant servir à la fabrication de dispositifs explosifs nucléaires, constitue un sujet de préoccupation majeure au niveau mondial. L'objectif global de la lutte contre le terrorisme doit être d'empêcher des acteurs non-étatiques d'acquiescer ces armes nucléaires et matières radioactives".

Saluant les efforts visant à prévenir et lutter contre le terrorisme nucléaire, le Maroc s'est dit convaincu que la mesure la plus souhaitable pour éviter de telles dérives serait une élimination complète des armes nucléaires, ajoutant que la consolidation de l'approche multilatérale et la coopération internationale représentent des éléments fondamentaux pour apporter des réponses universelles et efficaces aux menaces globales.

Le Royaume a rappelé que le TNP constitue le pivot du régime de non-prolifération et du désarmement nucléaire, et représente un instrument fondamental pour la préservation de la paix et de la sécurité internationale, notant que depuis son entrée en vigueur il y a plus d'un demi-siècle, le traité a montré sa pertinence en matière de lutte contre la prolifération nucléaire.

D'autre part, le Maroc a averti que l'échec des dernières conférences d'examen, l'impasse persistante de la Conférence du désarmement, l'absence de

progrès concret en matière de désarmement nucléaire et l'exacerbation des défis de prolifération sont autant de facteurs inquiétants qui nécessitent des actions collectives démontrant la bonne foi, la responsabilité et l'engagement de tous.

Le Royaume a souligné l'importance cruciale du respect par tous les Etats Parties des dispositions du traité et des obligations qui en découlent, ainsi que la nécessité de la mise en œuvre par les Etats parties, de façon transparente, équilibrée et irréversible, des conclusions des Conférences d'examen de 1995 et 2010, relatives au désarmement nucléaire et à la cessation définitive de toute forme d'essai de ces armes.

Le Maroc a déploré que les principaux objectifs fixés lors de ces conférences d'examen n'ont pas été atteints et a averti que l'érosion de la confiance dans les fondements du régime de non-prolifération constitue une source de préoccupation pour le Royaume et pour l'ensemble de la communauté internationale.

Portrait Paul Watson

Figure de proue de l'activisme en mer



L'arrestation dimanche au Groenland du militant écologiste américano-canadien de 73 ans Paul Watson, sous le coup d'un mandat d'arrêt international émis par le Japon, apparaît comme le dernier rebondissement d'une vie au service des cétacés.

Connu pour ses coups de

force contre les chalutiers, ce "shérif des mers" est le fondateur de l'organisation non-gouvernementale Sea Shepherd ("Berger de la mer"), créée en 1977, après une rupture avec Greenpeace, pour lutter corps et âme contre le braconnage halieutique. Sa route se séparera de l'ONG en 2022.

"Ma vie a irrémédiablement changé en juin 1975, le jour où j'ai regardé dans l'oeil de ce cachalot mourant dans l'océan Pacifique Nord", écrivait M. Watson en février 2023.

"Le jour où j'ai fait le serment de consacrer ma vie à la protection et à la défense de la nation des cétacés, j'ai fait la promesse à ce grand Esprit de l'eau que j'éradiquerai la chasse à la baleine de mon vivant."

En 45 ans au timon de Sea Shepherd, l'ancien garde-côte, né à Toronto en 1950, a engagé l'association dans de spectaculaires opérations en haute mer. Sibérie, Islande, Norvège, îles Féroé ou Japon... Watson et ses équipes ont sauvé des milliers de cétacés et attiré l'attention sur les activités illégales des baleiniers.

Ce combat est allé loin: en 2012, dans le cadre de procédures judiciaires initiées par Tokyo, pour un face-à-face avec un baleinier dans les eaux antarctiques, et par le Costa Rica, pour avoir empêché des captures de requins, Paul Watson se retrouve sous le coup de mandats d'arrests d'Interpol.

Cette même année, alors qu'il se rendait depuis les États-Unis au Festival de Cannes, celui, qui avait déjà été détenu plusieurs mois aux Pays-Bas en 1997, est de nouveau arrêté lors d'une escale à Francfort (Allemagne). Assigné à résidence, il craint une extradition vers le Japon, se rend à la frontière avec les Pays-Bas. "J'ai embarqué sur un bateau et mis le cap sur l'Atlantique", racontait-il à l'AFP en 2015.

Commence alors un exil en haute mer: il rejoint un bateau de Sea Shepherd dans le Pacifique et participe à la campagne en Antarctique de l'hiver 2013. Il passe ensuite sept mois dans le Pacifique sud, "avant que le gouvernement américain estime que cette affaire est ridicule et me donne la permission de rentrer".

En 2014, Paul Watson se rend à Paris et y poursuit son combat. Sea Shepherd porte plainte lors du décès d'une orque au parc de loisirs Marineland d'Antibes (sud de la France), après les inondations meurtrières d'octobre 2015. L'association se mobilise aussi contre la chasse au loup.

Mais les relations entre l'ONG Sea Shepherd et son fondateur se tendent. Le capitaine quitte le navire et lance en 2022 la Fondation du capitaine Paul Watson (CPWF).

Sa chasse aux baleiniers ne faiblit pas. Il était d'ailleurs en route pour "intercepter" le nouveau navire-usine baleinier du Japon dans le Pacifique Nord, quand il a été arrêté dimanche dans la capitale du Groenland.

Menotté, le regard caché derrière une frange de cheveux blancs écume, le capitaine Paul Watson n'a eu d'autre choix que de laisser la barre, alors qu'il a été placé en détention jusqu'au 15 août.

Le "gouvernement japonais (...) a déclenché une chasse à l'homme mondiale" contre Paul Watson qui "est tombé dans le piège", s'est insurgée l'ancienne actrice française Brigitte Bardot, très

Sibérie, Islande, Norvège, îles Féroé ou Japon... Watson et ses équipes ont sauvé des milliers de cétacés et attiré l'attention sur les activités illégales des baleiniers

engagée pour la cause animale, dans une interview au quotidien Le Parisien.

"Il faut tout faire pour sauver Paul", a encore dit la star, qui posait avec des bébés phoques sur la banquise canadienne, en 1977, dans le cadre d'une des premières expéditions de M. Watson.

Y en aura-t-il d'autres? "Si nécessaire, je suis prêt à me présenter devant un tribunal japonais pour défendre, non pas moi-même, mais les victimes de leurs harpons", lançait déjà le capitaine en février 2023.

Le jour où j'ai fait le serment de consacrer ma vie à la protection et à la défense de la nation des cétacés, j'ai fait la promesse à ce grand Esprit de l'eau que j'éradiquerai la chasse à la baleine de mon vivant

JEU & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RAVITA- ILLE	COBALT	ROMAINS	LIE PANTIN	EN FRICHÉ	IMPLIC- ITE	VIEILLE CITÉ	DÉPOSÉ	TOURNER AU VINAIGRE
RAPIDITÉ								
PORTU- GAISE	MÈCHE	EN CONGÉ		ENTOUR- AGE FÉMININ				
					HABIT- LIDE	PREMIÈRE CLASSE		
OPUS		PARÉIL	LETTRES D'ARIUS	GRECQUE		QUARTIER DE CHIBA		
VIGNER- ON								
	MARQUE LE DOUTE			FIN DE PARTIE		AIGREL- ET	RÂPÉ	
LITHIUM			PRONOM ANNEAU EN CORDAGE		GUÏBOL- LE	FORME D'ÊTRE		
NOTE		LE BOUT DE LA LANGUE	EN VENTE		PRONOM GRECQUE		CERTAIN NE	AFFLUX
NOTE								
TRANS- GRESSER								
NÉON			PANTALON MOULANT			ARGENT	LETTRES DE RABAT	
BALAI		CONSER- VATEUR PRONOM			CASSE LES PIEDS			
ÂGE			COMME- NTATEUR					

Solution mots flechés d'hier

LEMON	A	PARCEN DE POTIQUE	A	AVANT MIDI BOUÉ	NOTE	DOITRE MESSURE	L	S'YRISME	M	PRÉFÈRE FAMILIAR- ISÉ	COUCOU
BONNET	D	O	M	E	S	T	I	Q	U	E	S
EN DANSE- USE	M	P	D	O	N	C	O	R	S	O	T
	B	O	U	I	L	L	O	N	N	E	R
BOÛT EN DANSE	N	S	U	P	I	R	E	A			
	F	E	O	S	E	C	R	N	T		
LE MILLI- BOÛT	S	O	L	E	N	H	A	L	T	E	
	E	T	A	R	Q	U	E	R	I		
LE PISE	A	N	U	S	U	R	E	M	E	T	
ÉPIQUE BONNET	T	A	U	P	E	S	T	A	R	E	
	B	I	S	O	T	E	R				
TRICOT	O	R	A	T	E	U	R	E	M	U	
PROSE	N	O	S	R	I	G	U	E	U	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benachia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouhdry
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
Anika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Echane
Khadija Hahbi
Mariama Farki
ElBardoussi Elmarzi

Révision
Abdelmoumin Warach

Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyouane)
Abdelhak Khalid (Tassoutra)

Collaborateurs
Chouab Sebroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2905 - Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mourad El Youssefi
Loubra Baghdadli
Latifa Mourab
Rkia Ait Dabman
Siham Zaïter
Fadwa Chokri

**44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca**
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAF 9326
Dossier de presse
130/44

Site web:
www.libe.ma

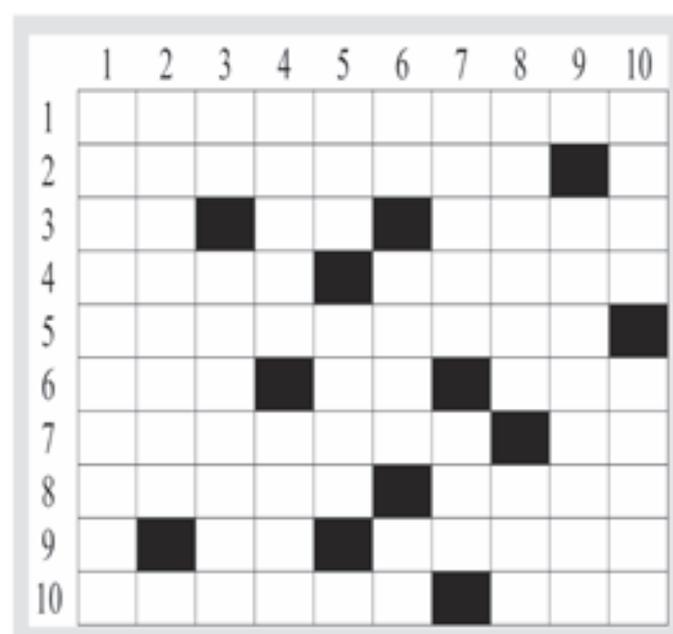
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Elle n'est pas de ce monde
- Philosophe andalou
- Règle - En les - Personnel
- Sou du Pérou - Faiseur de vers
- Incrovable
- Poussés - Argon - Epoque
- Évalués - L'absent
- Fit grandir - Refus de justice
- Eclos - Vieux poids
- Il a un pupille - Plus neuf

VERTICALEMENT

- Sans se presser
- Possible
- Note - Battent contre le quai
- Système d'arrêt - Tunique de l'œil
- Lentille - Première capitale du Japon
- Cobalt - Armé - Métal
- Va dans la mortaise - Avant l'ONU
- Plante lacustre - Bouclier
- Demi-sœurs
- En mauvais état - Choisisse

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	1			9	5	6		
7			3	1		2		
		2				1		
		7	8			1	5	
4	3			5			9	2
	6	1			2	4		
	2					5		
	8		5	7				1
		5	6	3			4	8

Moyen

			3	7				9
		6	8			4		
3	9			2		1		
		3		1	4		7	
4	1						5	2
	6		9	5		1		
	8		4				6	7
		4			6	2		
6			8	7				

Difficile

	3			8	6	4		
	1		3		7			
				2				
	7				1			
1	6		4	7		5	9	
		5					3	
			6					
		8		5				9
5	4	8					2	

Expert

	9	4	5			7	1	
3								
		1	9			8		
		3		5	2			4
2			6	3		5		
		8			9	3		
								5
	1	9			5	4	8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	2	8	1	5	4	6	7	3
6	3	5	8	7	2	1	4	9
7	4	1	9	3	6	8	2	5
3	7	6	2	9	5	4	8	1
8	9	2	7	4	1	5	3	6
1	5	4	6	8	3	2	9	7
5	1	7	3	2	8	9	6	4
4	8	9	5	6	7	3	1	2
2	6	3	4	1	9	7	5	8

Moyen

3	7	2	4	1	6	5	8	9
5	1	6	9	8	7	3	2	4
8	4	9	5	3	2	1	6	7
1	6	7	8	4	3	2	9	5
9	3	5	6	2	1	7	4	8
4	2	8	7	9	5	6	1	3
6	8	1	3	5	4	9	7	2
2	5	4	1	7	9	8	3	6
7	9	3	2	6	8	4	5	1

Difficile

8	2	5	1	3	7	9	6	4
6	4	9	2	8	5	7	1	3
1	3	7	6	9	4	2	5	8
2	8	1	7	4	6	3	9	5
9	6	4	3	5	2	1	8	7
5	7	3	8	1	9	4	2	6
7	1	8	9	6	3	5	4	2
3	5	6	4	2	1	8	7	9
4	9	2	5	7	8	6	3	1

Expert

9	6	2	3	5	7	4	8	1
1	7	4	2	8	6	9	5	3
8	5	3	9	1	4	6	7	2
7	2	9	8	3	1	5	4	6
3	1	6	4	9	5	7	2	8
5	4	8	6	7	2	3	1	9
4	3	7	1	2	9	8	6	5
2	9	5	7	6	8	1	3	4
6	8	1	5	4	3	2	9	7

Economie

Transport aérien Augmentation de 40% des sièges en 2024

Le nombre de sièges de transport aérien a augmenté de 40% en 2024, contre une hausse d'environ 22% en 2023, a annoncé, lundi à la Chambre des représentants, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor.

Répondant à trois questions orales sur les "nouveau" de la stratégie de relance du secteur touristique", Mme Ammor a indiqué que le ministère a établi plusieurs partenariats avec des voyagistes et des agences de voyages en ligne, ajoutant que plusieurs axes sont actuellement en cours de mise en œuvre, notamment la promotion et l'amélioration des liaisons aériennes, la diversification de l'offre touristique, le renforcement des infrastructures, le développement du tourisme interne et la qualification des ressources humaines.

En ce qui concerne le développement du tourisme interne, la feuille de route élaborée y a consacré deux filières importantes, à savoir "Tourisme interne - Bord de mer" et "Tourisme interne - Nature et découverte", afin de développer de nouveaux produits touristiques répondant aux exigences des touristes marocains, a affirmé la ministre, soulignant que le défi est d'encourager le tourisme interne tout au long de l'année, afin que tous les Marocains puissent profiter des atouts touristiques de leur pays, rapporte la MAP.

S'agissant des ressources humaines, elle a rappelé qu'il y a trois programmes dédiés, notamment le programme "Cadres intermédiaires" et le programme "Formation continue de qualité", ainsi que le lancement, pour la première fois, du programme "validation des acquis de l'expérience" au profit de 7.550 personnes entre 2023 et 2026.

Mme Ammor a, en outre, relevé que la feuille de route "commence à porter ses fruits", précisant que le ministère s'est concentré sur la diversification de l'offre touristique pour 12 régions et a signé des contrats d'application avec huit régions.

En présentant les indicateurs numériques, la ministre a dit : "Notre pays a enregistré des réalisations record dans le secteur du tourisme, avec 14,5 millions de touristes ayant visité notre pays en 2023, soit une augmentation de 34% par rapport à 2022. Le secteur a également généré 105 milliards de dirhams de recettes en devises en 2023, soit une augmentation de 27 milliards de dirhams par rapport à 2019."

Par ailleurs, elle a souligné que le Maroc connaît "une croissance exceptionnelle" au 1er semestre de 2024, avec l'arrivée de 7,4 millions de touristes, représentant une augmentation de 14% par rapport à 2023 et de 38% par rapport à 2019. A cet égard, la ministre a précisé que "les objectifs prévoient un million de touristes supplémentaires pour toute

Maroc-Sahel

Focus à Dakhla sur le renforcement de la coopération en matière de protection des données à caractère personnel



Le renforcement de la coopération dans le domaine de la protection des données à caractère personnel entre le Maroc et les pays du Sahel, a été au centre d'une réunion, tenue mardi à Dakhla.

Initiée par la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), cette première réunion de deux jours, ayant rassemblé les Autorités de protection des données à caractère personnel de la région du Sahel, vise à mettre en place un cadre favorable à l'échange d'expériences en matière de protection des données à caractère personnel entre les pays du Sahel.

Cette initiative est de nature à permettre à ces pays de partager les connaissances et les bonnes pratiques de la Commission, renforçant ainsi la coopération régionale pour garantir une meilleure protection des données dans les pays du Sahel.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la

CNDP, Omar Seghrouchni, a indiqué que la tenue de cette première réunion Maroc-Sahel à Dakhla a une symbolique géopolitique, après le lancement par SM le Roi Mohammed VI de l'Initiative Atlantique, visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique.

"Nous œuvrons pour trouver des "frameworks" en commun et avoir les mêmes réflexes, dans un contexte où les enjeux liés à la vie privée et à la sécurité des données sont de plus en plus importants", a souligné M. Seghrouchni, notant que la CNDP est très impliquée dans le suivi de la protection des données à caractère personnel dans les autres pays.

Il a également fait savoir que cette réunion sera suivie par une autre qui se tiendra en septembre prochain à Casablanca, l'objectif étant de réunir l'Afrique atlantique et l'Amérique atlantique, ainsi que certains pays d'Europe.

Pour sa part, le prési-

dent de l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP) du Mali, Mamoudou Samassekou, a relevé que cette réunion permet aux pays du Sahel de discuter et d'examiner les problématiques communes en matière de protection des données à caractère personnel.

Cette initiative à saluer permet également d'envisager l'avenir et de veiller à ce qu'elle soit pérennisée et formalisée, dans le but d'atteindre les objectifs relatifs à la protection des données et de la vie privée, a poursuivi Mme Samassekou.

De son côté, la présidente de la Commission de l'informatique et des libertés (CIL) du Burkina Faso, Halgulèta Nassa Trawina, a indiqué que cette réunion offre une plateforme d'échange d'expériences et d'expertises entre les responsables chargés de la protection des données à caractère personnel des pays du Sahel et leurs homologues au Maroc.

"Les pays du Sahel n'ont

pas les mêmes réalités, en particulier dans un contexte d'insécurité et de terrorisme qui a pris le devant de la scène dans ces différents pays", a fait remarquer Mme Nassa Trawina, ajoutant que cette initiative se veut une occasion pour échanger les idées et assurer la protection des personnes à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel.

Lors de cette réunion, différents "frameworks" ont été discutés permettant l'authentification des identités présentées par la DGSN ou la protection de l'enfance avec la plateforme "Koun3alabal".

Cette réunion à laquelle a pris part un représentant de l'Agence nationale de sécurité informatique et de certification électronique (ANSICE) du Tchad, a été l'occasion de définir une série de résolutions et de convenir de la mise en place d'une convention opérationnelle entre ces Autorités.

"Maroc Perspectives" : Le CMC publie son rapport annuel intitulé "Emploi : Le grand défi de la décennie"

Le Centre marocain de conjoncture (CMC) vient de publier, dans le cadre de la série "Maroc Perspectives", son rapport annuel n°59 intitulé "Emploi : Le grand défi de la décennie".

Ce rapport présente le bilan économique et social relatif à l'année 2023, tout en faisant état des prévisions et cadrage des années 2024 et 2025, indique le CMC dans un communiqué.

Ainsi, le Centre fait savoir que les perspectives économiques pour l'année en cours sont prometteuses. "Comme cela a été prévu sans ambages par les anticipations du Centre marocain de

conjoncture au mois de mars dernier, l'éclaircie se confirme et s'installe.

Les indices précurseurs de conjoncture aujourd'hui disponibles et les appréciations bien orientées et clairement déclarées des opérateurs laissent présager une croissance en volume du produit intérieur brut de l'ordre de 3,8%".

Cette évolution notable conforte, dans ce climat d'incertitudes qui affecte toute la planète, l'économie nationale dans ses orientations, estime le CMC.

Concernant l'année 2025, le scénario explora-

toire établi par le Centre prévoit une forte croissance pour l'économie marocaine de 5,4%.

Par ailleurs, ce rapport aborde d'autres axes, notamment la résilience de l'économie mondiale, les flux des échanges en 2023 et les arbitrages en matière de politique économique entre le soutien à l'activité et la stabilisation des prix.

Il s'agit aussi des stratégies innovantes pour une résilience de l'emploi au Maroc, de l'évolution du secteur productif national, du crédit bancaire, du climat des affaires, en plus de l'évolution et des implications du nouveau rating du Maroc.

Essaouira Investor Day

Signature d'une convention relative à la Zone d'activités économiques «Douar Laârab»

Une convention relative à la création de la Zone d'activités économiques (ZAE) "Douar Laârab", un projet structurant qui se veut une façade urbaine verte et dynamique, a été signée, mardi à Essaouira, en marge de la rencontre "Investor Day".

Cette convention a été paraphée par le wali de la région de Marrakech-Safi et gouverneur de la préfecture de Marrakech, Farid Chourak, le secrétaire général du ministère de l'Industrie et du Commerce, Taoufik Moucharaf, le membre du Conseil Régional de Marrakech-Safi, Abdelali Doumou, le secrétaire général de la préfecture de la province d'Essaouira, Driss Alahla, le président du Conseil communal d'Essaouira, Tarik Ottmani et le président du Conseil provincial d'Essaouira, Kabir Maachi.

Le projet, qui s'étend sur une superficie de 22 hectares,

prévoit la création de 150 lots, dont 13 d'une superficie de 5.000 m² chacun. Il intégrera également une coulée verte, un aménagement paysager innovant qui contribuera à la promotion de la qualité environnementale de la zone, tout en renforçant son attrait esthétique et sa fonctionnalité urbaine, rapporte la MAP.

La ZAE est spécifiquement conçue pour répondre aux exigences des activités économiques en place, en offrant des solutions foncières parfaitement adaptées pour un développement rapide et efficace.

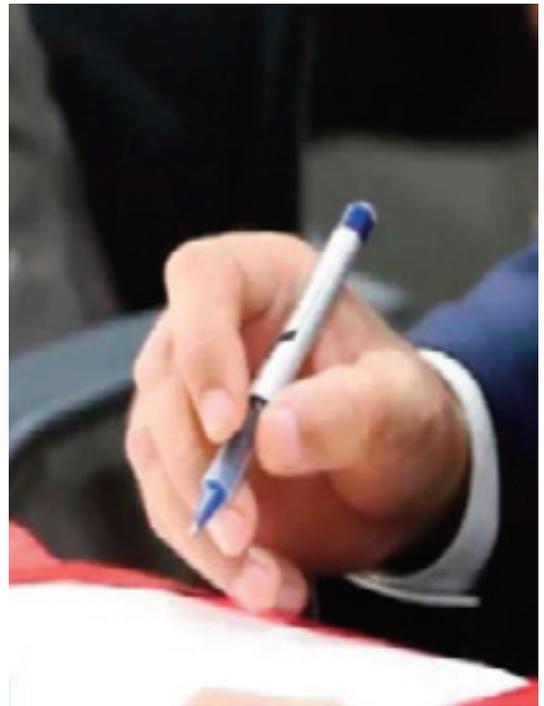
Ce projet soutiendra activement plusieurs filières productives stratégiques, visant à stimuler l'innovation et la compétitivité dans des domaines prometteurs tels que la valorisation de l'argan, les produits de la mer, les produits du terroir, l'ébénisterie et les matériaux de construction.

Le projet englobera également d'autres secteurs d'activité essentiels, notamment la cosmétologie, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, ainsi que la chimie, la parachimie et les industries créatives.

De plus, il permettra à 150 entreprises de bénéficier de parcelles au sein de cette nouvelle zone économique, favorisant ainsi la création d'emplois et l'essor économique régional.

Cette approche multidisciplinaire vise à diversifier les activités économiques et à encourager l'innovation dans des domaines clés pour l'avenir économique et industriel de la province d'Essaouira.

"Essaouira Investor Day" se veut une plateforme dynamique et interactive, favorisant l'émergence de nouvelles opportunités d'investissement et contribuant au rayonnement économique de la région de Marrakech-Safi.



Maroc Telecom: Un CA consolidé de 18,26 MMDH à fin juin 2024

Le Groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires (CA) consolidé de 18,26 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2024, en hausse de 0,9%.

Cette évolution est soutenue par l'essor des activités dans les filiales Moov Africa (+3,7%), explique le groupe dans un communiqué sur ses résultats financiers.

Le Groupe Maroc Telecom maintient sa dynamique en Afrique subsaharienne et affiche des résultats

opérationnels solides au premier semestre 2024, conformes à ses objectifs, témoignant ainsi de la robustesse de ses fondamentaux, relève l'opérateur national.

Le Groupe soutient la croissance de ses activités par des investissements significatifs et met en œuvre des programmes d'optimisation des coûts afin d'assurer une profitabilité élevée, affirme la même source, notant qu'il adapte proactivement son offre de produits et services, en res-

tant à l'écoute des mutations de ses marchés et des besoins de ses clients.

Ainsi, le chiffre d'affaires des filiales Moov Africa s'améliore de 3,7% sur les six premiers mois de l'année à 9,32 MMDH, tiré par la bonne performance de la Data Mobile (+18,2%), de l'Internet Fixe (+21,6%) et du Mobile Money (+4,6%), rapporte la MAP.

Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 4,3%, précise la même source.

Au niveau des activités au Maroc,

elles ont affiché à fin juin 2024 une baisse de 1,6% par rapport à la même période de 2023 et s'établissent à 9,52 MMDH.

Les revenus de la Data Fixe continuent de porter le chiffre d'affaires Fixe, compensant en partie la baisse du chiffre d'affaires Mobile.

Au terme du premier semestre 2024, le chiffre d'affaires Mobile est en baisse de 4,6% par rapport à la même période de 2023 pour atteindre 5,47 MMDH.

Art & culture

Projection en avant-première à Casablanca du long-métrage "QLAB 6/9"

Le long-métrage "QLAB 6/9" réalisé par Mohamed Ali Laouini, a été projeté en avant-première mardi soir à Casablanca, en présence d'un parterre de célébrités du grand écran et de personnalités de divers horizons.

"QLAB 6/9" met en vedette un ensemble d'acteurs de renom. Il s'agit de Mohamed El Jam, Nezha Regragui, Abdelilah Ajil, Abderrahim Elmenyari, Mohamed Atir, Youssef Zaari, Safaa Habirkou, Fati Jamali, Issam Balalioui ainsi que d'autres grandes figures du cinéma marocain.

Le scénario du film se concentre sur le personnage d'Aabass, un homme riche et puissant aux intérêts divers. L'histoire explore de manière comique son autoritarisme et son manque d'empathie à travers ses interactions avec ses employés, sa famille et ses associés commerciaux.

Dès le début, Aabass est présenté comme un personnage exigeant et impitoyable, n'hésitant pas à licencier ceux qui ne répondent pas à ses normes strictes. En parallèle, le récit met en lumière les disparités entre sa richesse et les difficultés des villageois, notamment à travers les préoccupations de Hadaoui, son cousin, concernant un puits nécessaire pour leur village.

Le scénario introduit également Narjiss, une femme travaillant chez Aabass, et explore les dilemmes émotionnels de deux jeunes personnages, Mayar et Mehdi, dont la rela-



tion est compliquée par les attentes familiales et les normes sociales.

L'histoire atteint son point culminant avec des moments intenses où la santé d'Aabass est en danger, entraînant des décisions cruciales pour tous les personnages. Le scénario se termine sur une note émo-

tionnelle forte, mêlant comédie, drame personnel et thèmes sociaux plus larges, tout en abordant des questions de pouvoir, de relations et de culture.

A cette occasion, le réalisateur du film, M. Laouini, a indiqué, dans une déclaration à la presse, que

ce film de 101 min, est une comédie dramatique, notant que ce long-métrage a nécessité six mois de préparation et plus d'un mois et demi de tournage.

Il a, dans ce sens, souligné que "le film met en avant tout le savoir-faire marocain dans le domaine du cinéma, puisque les équipes ont travaillé sur les décors, les costumes et toute la palette de couleurs, afin de présenter au public un produit fini de haute qualité".

De son côté, l'acteur Mohamed El Jam s'est dit très honoré de prendre part à ce film qui a constitué, pour lui, une expérience enrichissante sur le plan professionnel, puisqu'il s'agit de son premier rôle au cinéma depuis le début de sa carrière il y a 50 ans.

La star du petit écran et du théâtre a fait savoir que son choix s'est porté sur "QLAB 6/9", "grâce à l'intrigue du film, mais aussi le staff technique et l'équipe de production qui ont tout mis en œuvre pour que tout se passe dans les meilleures conditions".

Abdelilah Ajil, jouant l'un des rôles principaux du film, a exprimé sa joie de partager l'affiche avec des acteurs marocains connus et reconnus, mais aussi la génération montante du 7ème art marocain.

A noter que le scénario, les dialogues et la direction artistique de ce film, produit par la société SW MEDIA, sont signés Jawad Karouiti.

Angelina Jolie, Lady Gaga, Clooney et Pitt

Pluie de stars à la Mostra de Venise

Angelina Jolie, Lady Gaga, Brad Pitt, George Clooney, Nicole Kidman... Une pluie de stars est attendue du 28 août au 7 septembre au 81ème Festival de Venise, dont la programmation a été dévoilée mardi.

21 films au total seront en lice pour le prestigieux Lion d'or du meilleur film, a annoncé le directeur artistique de la Mostra, Alberto Barbera, lors d'une présentation en streaming.

Parmi les films plus attendus figure "Joker: Folie à deux" de Todd Phillips, qui revient derrière la caméra pour la suite de "Joker", avec toujours Joaquin Phoenix dans le rôle-titre, cette fois-ci au côté de Lady Gaga.

Un des tapis rouges les plus attendus sera sans doute la présentation de "Maria", où Angelina Jolie interprète la célèbre cantatrice Maria Callas durant les derniers jours de sa vie à Paris. Les deux compères George Clooney et Brad Pitt enflammeront eux aussi le Lido, mais hors compétition avec "Wolfs" de Jon Watts.

"The room next door", nouveau long-métrage du maestro espagnol Pedro Almodovar et son premier tourné en anglais à New York, sera lui en compétition, avec à l'affiche Tilda Swinton, Julianne Moore et John Turturro.

La star australienne Nicole Kidman incarne le rôle principal de "Babygirl", un thriller érotique de Halina Reijn sur une femme insatisfaite de son rapport conjugal qui se lance dans une périlleuse relation sadomasochiste.

L'acteur britannique Jude Law sera lui la tête d'affiche de "The order", de l'Australien Justin Kurzel, dans le rôle d'un agent du FBI plongé dans les milieux suprématistes blancs dans les années 80.

Trois films français ont été sélectionnés. "Leurs enfants après eux" des jumeaux Ludovic et Zoran Boukherma, une adaptation du roman homonyme de Nicolas Mathieu, couronné par le Prix Goncourt en 2018. "Jouer avec le feu", troisième opus des sœurs Delphine et Muriel Coulin avec Vincent Lindon et Benjamin

Voisin. Et "Trois amies" d'Emmanuel Mouret, qui se penche sur trois femmes dont les relations amoureuses s'entrecroisent.

Claude Lelouch présentera hors compétition "Finalement", avec Kad Merad, Elsa Zylberstein, Michel Boujenah et Sandrine Bonnaire.

Cinq films italiens sont en lice, dont "Queer", le dernier Luca Guadagnino ("Call me by your name"), tiré d'un roman de William Burroughs avec Daniel Craig (James Bond) dans un rôle jugé par Alberto Barbera comme "l'interprétation de sa vie".

Elio Germano, Barbara Bobulova et Toni Servillo sont à l'affiche de "Iddu" de Fabio Grassadoni et Antonio Piazza, inspiré de manière lointaine de la longue cavale du boss mafieux sicilien Matteo Messina Denaro, arrêté en janvier 2023 et mort en prison quelques mois après son arrestation.

La 81ème Mostra marquera aussi le retour du Brésilien Walter Salles 12 ans

après son dernier film, avec "I'm still here", tiré d'un livre racontant l'histoire vraie d'une femme recherchant son mari dépeint enlevé par les militaires brésiliens sous la dictature.

Le jury sera présidé cette année par l'actrice française Isabelle Huppert. Outre le Lion d'or, le jury aura la tâche délicate de décerner le 7 septembre le Lion d'argent-Grand Prix du Jury, le Lion d'argent-Prix de la meilleure réalisation, les prix de la meilleure interprétation masculine et féminine et le prix du meilleur scénario.

Le doyen des festivals de cinéma débutera le 28 août avec la projection hors compétition de "Beetlejuice Beetlejuice", la suite du film iconique de Tim Burton sorti en 1988. Une soirée d'ouverture qui promet elle aussi un beau tapis rouge avec l'acteur américain Michael Keaton, qui reprend à 72 ans le rôle-titre du démon grimaçant, entouré notamment de Winona Ryder, Willem Dafoe et Monica Bellucci.

44^{ème} édition du Festival de théâtre El Badaoui à Ifrane

Bouillon de culture

Jury

Le Centre de langue arabe d'Abou Dhabi a dévoilé le jury du prix "Sard Addahab" 2024, qui comprend, outre Saïd Yaktin, chercheur marocain et spécialiste de la critique et de la théorie littéraires, une pléiade d'écrivains, de penseurs et d'experts.

Présidé par l'écrivain émirati, Ali Obeid Al Hameli, le jury est composé du doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Taibah à Médine en Arabie saoudite, Mohammed Al Safrani, de la professeure de littérature moderne et de critique au département de langue et de littérature arabes de l'Université Roi Abdelaziz en Arabie saoudite, Asmaa Al Ahmadi et de la professeure de littérature arabe moderne et cheffe du département des lettres classiques et d'études du Moyen-Orient à l'Université d'État de l'Arizona aux États-Unis, souligne un communiqué du Centre.

Ce prix, qui célèbre l'identité et la culture arabes, vient s'ajouter aux prix littéraires prestigieux décernés par le Centre pour promouvoir et rapprocher la littérature des nouvelles générations, a affirmé le président du jury.

Il a également indiqué que le prix soutient l'art de la narration, qui se veut un pilier fondamental du travail créatif et met la lumière sur les valeurs, les coutumes et les traditions, notant que ce prix encourage aussi les créateurs dans le domaine littéraire et ouvre de nouvelles perspectives pour la découverte des talents.

Ce prix incarne la vision culturelle d'Abou Dhabi en offrant un environnement favorable à la créativité dans divers arts littéraires et enrichissant la scène culturelle avec des œuvres qui poussent l'imagination, a-t-il ajouté.

Lancé par le Centre de langue arabe d'Abou Dhabi en 2022, Sard Addahab est un prix annuel qui vise à promouvoir l'art populaire du conte arabe. Il comprend six catégories. "Nouvelles et œuvres narratives non publiées", "Nouvelles et œuvres narratives publiées", "Récits populaires", "narrateurs", "Récit visuel" et "Récit émirati".



À l'occasion de la Fête du Trône, le Théâtre El Badaoui organise, du 24 au 28 juillet courant, la 44ème édition du Festival de théâtre El Badaoui à Ifrane, sous l'égide du ministère de la Culture, et en partenariat avec le Théâtre Mohammed V et le Conseil municipal de la ville d'Ifrane.

Cette année, le Théâtre El Badaoui présentera au public, composé d'enfants et de jeunes, la pièce théâtrale «Nabil et Nabila» et au grand public la pièce

«Aziyara» («La visite»). Ces deux pièces de théâtre sont écrites par Abdelkader El Badaoui, réalisées par Karima El Badaoui, et interprétées par Hassnaa El Badaoui, Zakaria Achkour, Brahim Lamari, El Bachir Benrabeh, Rachida Saoudi, Ala Eddine El Haouas, Afaf Aztouti et Bassem Daoud.

Au programme figure aussi une exposition de photographies intitulée «Abdelkader El Badaoui... une biographie et un parcours», retraçant les étapes importantes de

l'histoire du théâtre marocain à travers le Théâtre El Badaoui.

Un colloque sera également organisé dans le cadre des activités du festival sous le thème «Les arts et les défis du développement», avec la participation du chercheur Hassan Ahjaouani, responsable du Festival Atlas du film international à Imouzzer Kandari, du chercheur Imad Balghit, de Karima El Badaoui et du journaliste Brahim Lamari

L'exposition "De l'autre côté de l'Atlantique : l'art cubain" fait escale à Tanger

Après avoir connu un vif succès au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à Rabat, en février dernier, l'exposition "De l'autre côté de l'Atlantique : l'art cubain" voyage à Tanger, au musée de la Kasbah-Espace d'art contemporain.

À partir du 24 juillet, le public tangerois aura l'opportunité de découvrir les œuvres de vingt-deux artistes, offrant des approches multiples et variées et mettant en lumière la diversité de la création cubaine moderne et contemporaine.

Cette exposition, organisée par la Fondation nationale des musées et Alberto Magnan et placée sous le commissariat de José Manuel Noceda Fernández et Abdelaziz El Idrissi, réunit des artistes qui s'expriment à travers différents médiums : peintures, photographies, sculptures, installations et vidéos, pour dévoiler leurs univers singuliers et leurs visions plurielles.

A cette occasion, le président de la Fondation nationale des musées, Mehdi Qotbi, a relevé que cette exposition est une invitation au voyage, à la découverte, à la réflexion et à la célébration de la richesse artistique cubaine, en offrant un éclairage sur les artistes modernes et contemporains latino-américains, ajoutant que l'exposition avait connu un réel engouement lors de sa présentation à Rabat.

M. Qotbi a également souligné que la

Fondation nationale des musées va continuer à nouer des collaborations internationales, en variant les partenariats à travers le monde pour ainsi contribuer à la diffusion de l'art et du patrimoine. Et d'ajouter, dans une déclaration à la presse, que cette exposition représente une réelle chance et opportunité de découvrir des artistes qui ont marqué l'histoire de l'art, à l'instar de Wifredo Lam, grand ami de Picasso et qui aurait inspiré le peintre espagnol pour la réalisation de Guernica.

De son côté, le commissaire de l'exposition, Abdelaziz El Idrissi, a indiqué que cette exposition est itinérante, ayant été présentée à Rabat, puis Marrakech avec une escale désormais à Tanger, ajoutant que la Fondation nationale des musées œuvre à présenter de grandes expositions, non seulement à la capitale, mais dans la plupart des villes du Royaume, afin que les citoyens de toutes les régions marocaines puissent profiter de ces chefs d'œuvre.

Cette exposition, a-t-il poursuivi, reflète également l'ambition de la Fondation de s'ouvrir sur d'autres espaces géographiques, dans le but de renforcer l'offre culturelle sur tout le territoire national.

Le parcours de l'exposition se déploie en trois sections complémentaires, dont la première, intitulée "Wifredo Lam : cartographie intime", comme son nom l'indique, explore les œuvres de l'un des artistes les plus in-

fluents du XXe siècle, Wifredo Lam, qui a entretenu une amitié profonde avec Pablo Picasso, Aimé Césaire, André Breton et bien d'autres qui l'ont inspiré tout au long de son parcours. Cette section regroupe un ensemble d'œuvres issues de la collection de son petit-neveu Juan A. Castillo Vázquez, réalisées entre 1936 et 1958.

"Les deux concrets : Loló Soldevilla et Sandú Darié" met en avant quelques expressions de l'abstraction cubaine dans les années cinquante, à travers le regard de ces deux artistes majeurs du "groupe des concrets", tandis que la dernière section "Territoires sans

limites", dévoile les différents aspects des arts visuels cubains les plus récents, émergés entre la fin du XXe siècle et les premières décennies du présent millénaire.

Cette exposition reflète ainsi un dialogue visuel entre des artistes de Cuba et de sa diaspora, animés par leur volonté commune de repousser les frontières de la création et d'explorer de nouveaux territoires d'expression, où tout est possible. "De l'autre côté de l'Atlantique : l'art cubain" offre ainsi au public une meilleure compréhension des influences multiples qui ont marqué l'évolution de l'art cubain.



Elle tourna le fond de son café dans le verre, pour avoir tout le sucre, puis elle but trois gouttes, avec un petit sifflement des lèvres. Gervaise, la gorge serrée, attendait toujours, elle se demandait si réellement Virginie lui avait pardonné sa fessée tant que ça; car elle voyait, dans ses yeux noirs, des étincelles jaunes s'allumer. Cette grande diablesse devait avoir mis sa rancune dans sa poche avec son mouchoir par-dessus.

- Vous aviez une excuse, continua-t-elle. On venait de vous faire une saleté, une abomination... Oh ! je suis juste, allez ! Moi, j'aurais pris un couteau.

Elle but encore trois gouttes, sifflant au bord du verre. Et elle quitta sa voix traînante, elle ajouta rapidement, sans s'arrêter :

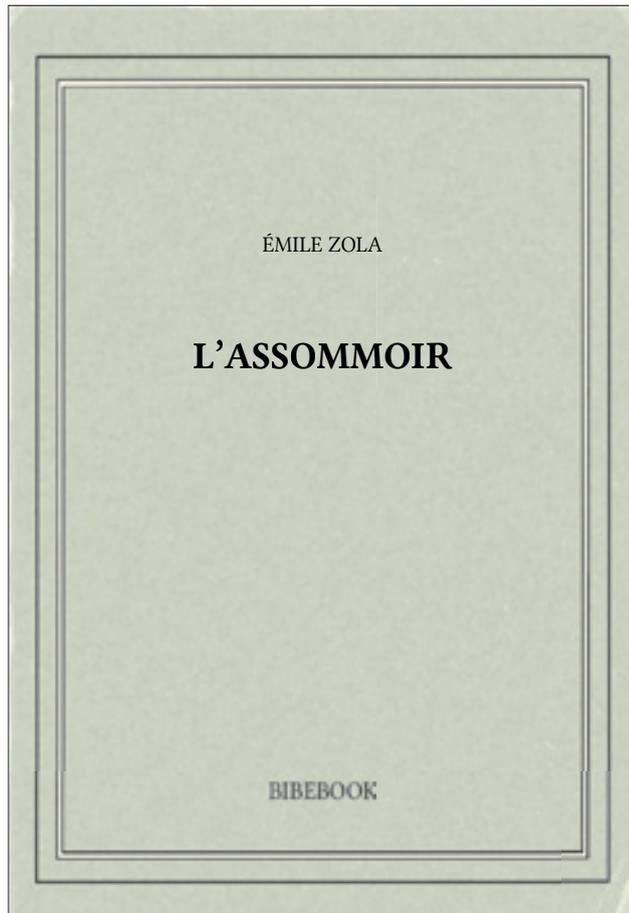
- Aussi ça ne leur a pas porté bonheur, ah ! Dieu de Dieu ! non, pas bonheur du tout !... Ils étaient allés demeurer au diable, du côté de la Glacière, dans une sale rue où il y a toujours de la boue jusqu'aux genoux. Moi, deux jours après, je suis partie un matin pour déjeuner avec eux; une fière course d'omnibus, je vous assure ! Eh bien ! ma chère, je les ai trouvés en train de se houspiller déjà. Vrai, comme j'en-trais, ils s'allongeaient des calottes. Hein ! en voilà des amoureux !... Vous savez qu'Adèle ne vaut pas la corde pour la pendre. C'est ma sœur, mais ça ne m'empêche pas de dire qu'elle est dans la peau d'une fière salope. Elle m'a fait un tas de cochonneries; ça serait trop long à conter, puis ce sont des affaires à régler entre nous... Quant à Lantier, dame ! vous le connaissez, il n'est pas bon non plus. Un petit monsieur, n'est-ce pas ? qui vous enlève le derrière pour un oui, pour un non ! Et il ferme le poing, lorsqu'il tape... Alors donc ils se sont échignés en conscience. Quand on montait l'escalier, on les entendait se bûcher. Un jour même, la police est venue. Lantier avait voulu une soupe à l'huile, une horreur qu'ils mangent dans le Midi; et, comme Adèle trouvait ça infect, ils se sont jeté la bouteille d'huile à la figure, la casserole, la soupière, tout le tremblement; enfin, une scène à révolutionner un quartier.

Elle raconta d'autres tueries, elle ne tarissait pas sur le ménage, savait des choses à faire dresser les cheveux sur la tête. Gervaise écoutait toute cette histoire, sans un mot, la face pâle, avec un pli nerveux aux coins des lèvres qui ressemblait à un petit sourire. Depuis bientôt sept ans, elle n'avait plus entendu parler de Lantier. Jamais elle n'aurait cru que le nom de Lantier, ainsi murmuré à son oreille, lui causerait une pareille chaleur au creux de l'estomac. Non, elle ne se savait pas une telle curiosité de ce que devenait ce malheureux, qui s'était si mal conduit avec elle. Elle ne pouvait plus être jalouse d'Adèle, maintenant; mais elle riait tout de même en dedans des raclées du ménage, elle voyait le corps de cette fille plein de bleus, et ça la vengeait, ça l'amusait. Aussi serait-elle restée là jusqu'au lendemain matin, à écouter les rapports de Virginie. Elle ne posait pas de questions, parce qu'elle ne voulait pas paraître intéressée tant que ça. C'était comme si, brusquement, on comblait un trou pour elle; son passé, à cette heure, allait droit à son présent.

Cependant, Virginie finit par remettre son nez dans son verre; elle suçait le sucre, les yeux à demi fermés. Alors, Gervaise, comprenant qu'elle devait dire quelque chose, prit un air indifférent, demanda :

- Et ils demeurent toujours à la Glacière ?
- Mais non ! répondit l'autre; je ne vous ai donc pas raconté ?... Voici huit jours qu'ils ne sont plus ensemble. Adèle, un beau matin, a emporté ses frusques, et Lantier n'a pas couru après, je vous assure.

La blanchisseuse laissa échapper un léger



cri, répétant tout haut :

- Ils ne sont plus ensemble !

- Qui donc ? demanda Clémence, en interrompant sa conversation avec maman Coupeau et madame Putois.

- Personne, dit Virginie; des gens que vous ne connaissez pas.

Mais elle examinait Gervaise, elle la trouvait joliment émue. Elle se rapprocha, sembla prendre un mauvais plaisir à recommencer ses histoires. Puis, tout d'un coup, elle lui demanda ce qu'elle ferait, si Lantier venait rôder autour d'elle; car, enfin, les hommes sont si drôles, Lantier était bien capable de retourner à ses premières amours. Gervaise se redressa, se montra très nette, très digne. Elle était mariée, elle mettrait Lantier dehors, voilà tout. Il ne pouvait plus y avoir rien entre eux, même pas une poignée de main. Vraiment, elle manquait tout à fait de cœur, si elle regardait un jour cet homme en face.

- Je sais bien, dit-elle, Étienne est de lui, il y a un lien que je ne peux pas rompre. Si Lantier a le désir d'embrasser Étienne, je le lui enverrai, parce qu'il est impossible d'empêcher un père d'aimer son enfant... Mais quant à moi, voyez-vous, madame Poisson, je me laisserais plutôt hacher en petits morceaux que de lui permettre de me toucher du bout du doigt. C'est fini.

En prononçant ces derniers mots, elle traça en l'air une croix, comme pour sceller à jamais son serment. Et, désireuse de rompre la conversation, elle parut s'éveiller en sursaut, elle cria aux ouvrières :

- Dites donc, vous autres ! est-ce que vous croyez que le linge se re-passe tout seul ?... En voilà des flemmes !... Houp ! à l'ouvrage !

Les ouvrières ne se pressèrent pas, engourdis d'une torpeur de paresse, les bras abandonnés sur leurs jupes, tenant toujours d'une

main leurs verres vides, où un peu de marc de café restait. Elles continuèrent de causer.

- C'était la petite Célestine, disait Clémence. Je l'ai connue. Elle avait la folie des poils de chat... Vous savez, elle voyait des poils de chat partout, elle tournait toujours la langue comme ça, parce qu'elle croyait avoir des poils de chat plein la bouche.

- Moi, reprenait madame Putois, j'ai eu pour amie une femme qui avait un ver... Oh ! ces animaux-là ont des caprices !... Il lui tortillait le ventre, quand elle ne lui donnait pas du poulet. Vous pensez, le mari gagnait sept francs, ça passait en goutermandises pour le ver...

- Je l'aurais guérie tout de suite, moi, interrompait maman Coupeau. Mon Dieu ! oui, on avale une souris grillée. Ça empoisonne le ver du coup. Gervaise elle-même avait glissé de nouveau à une fainéantise heureuse. Mais elle se secoua, elle se mit debout. Ah bien ! en voilà une après-midi passée à faire les rosses ! C'était ça qui n'emplissait pas la bourse ! Elle retourna la première à ses rideaux; mais elle les trouva sales d'une tache de café, et elle dut, avant de reprendre le fer, frotter la tache avec un linge mouillé. Les ouvrières s'étaient devant la mécanique, cherchaient leurs poignées en rechignant. Dès que Clémence se remua, elle eut un accès de toux, à cracher sa langue; puis, elle acheva sa chemise d'homme, dont elle épinglea les manchettes et le col. Madame Putois s'était remise à son jupon.

- Eh bien ! au revoir, dit Virginie. J'étais descendue chercher un quart de gruzyère. Poisson doit croire que le froid m'a gelée en route.

Mais, comme elle avait déjà fait trois pas sur le trottoir, elle rouvrit la porte pour crier qu'elle voyait Augustine au bout de la rue, en train de glisser sur la glace avec des gamins. Cette grendine-là était partie depuis deux

grandes heures. Elle accourut rouge, essoufflée, son panier au bras, le chignon emplâtré par une boule de neige; et elle se laissa gronder d'un air sournois, en racontant qu'on ne pouvait pas marcher, à cause du verglas. Quelque voyou avait dû, par blague, lui fourrer des morceaux de glace dans les poches; car, au bout d'un quart d'heure, ses poches se mirent à arroser la boutique comme des entonnoirs.

Maintenant, les après-midi se passaient toutes ainsi. La boutique, dans le quartier, était le refuge des gens frileux. Toute la rue de la Goutte-d'Or savait qu'il y faisait chaud. Il y avait sans cesse là des femmes bavardes qui prenaient un air de feu devant la mécanique, leurs jupes troussées jusqu'aux genoux, faisant la petite chapelle. Gervaise avait l'orgueil de cette bonne chaleur, et elle attirait le monde, elle tenait salon, comme di-saient méchamment les Lorilleux et les Boche. Le vrai était qu'elle restait obligeante et secourable, au point de faire entrer les pauvres, quand elle les voyait grelotter dehors. Elle se prit surtout d'amitié pour un ancien ouvrier peintre, un vieillard de soixante-dix ans, qui habitait dans la maison une soupenne, où il crevait de faim et de froid; il avait perdu ses trois fils en Crimée, il vivait au petit bonheur, depuis deux ans qu'il ne pouvait plus tenir un pinceau. Dès que Gervaise apercevait le père Bru, piétinant dans la neige pour se réchauffer, elle l'appelait, elle lui ménagait une place près du poêle; souvent même elle le forçait à manger un morceau de pain avec du fromage. Le père Bru, le corps voûté, la barbe blanche, la face ridée comme une vieille pomme, demeurait des heures sans rien dire, à écouter le grésillement du coke. Peut-être évoquait-il ses cinquante années de travail sur des échelles, le demi-siècle passé à peindre des portes et à blanchir des plafonds aux quatre coins de Paris.

- Eh bien ! père Bru, lui demandait parfois la blanchisseuse, à quoi pensez-vous ?

- A rien, à toutes sortes de choses, répondait-il d'un air hébété.

Les ouvrières plaisantaient, racontaient qu'il avait des peines de cœur. Mais lui, sans les entendre, retombait dans son silence, dans son attitude morne et réfléchie.

A partir de cette époque, Virginie reparla souvent de Lantier à Gervaise. Elle semblait se plaire à l'occuper de son ancien amant, pour le plaisir de l'embarrasser, en faisant des suppositions. Un jour, elle dit l'avoir rencontré; et, comme la blanchisseuse restait muette, elle n'ajouta rien, puis le lendemain seulement laissa entendre qu'il lui avait longuement parlé d'elle, avec beaucoup de tendresse. Gervaise était très troublée par ces conversations chuchotées à voix basse dans un angle de la boutique. Le nom de Lantier lui causait toujours une brûlure au creux de l'estomac, comme si cet homme eût laissé là, sous la peau, quelque chose de lui. Certes, elle se croyait bien solide, elle voulait vivre en honnête femme, parce que l'honnêteté est la moitié du bonheur. Aussi ne songeait-elle pas à Coupeau, dans cette affaire, n'ayant rien à se reprocher contre son mari, pas même en pensée. Elle songeait au forgeron, le cœur tout hésitant et malade. Il lui semblait que le retour du souvenir de Lantier en elle, cette lente possession dont elle était reprise, la rendait infidèle à Goujet, à leur amour inavoué, d'une douceur d'amitié. Elle vivait des journées tristes, lorsqu'elle se croyait coupable envers son bon ami. Elle aurait voulu n'avoir de l'affection que pour lui, en dehors de son ménage. Cela se passait très haut en elle, au-dessus de toutes les saletés, dont Virginie guettait le feu sur son visage.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
FACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 08/2024/CAZ

Le Lundi 26 Août 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : - ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIES ET GIRATOIRES DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU URBAIN A LA COMMUNE D'AZILAL. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 4.000,00dh (Quatre mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 294 000,00dh (Deux cent quatre vingt quatre mille dirhams, 00 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

www.marchespublics.gov.ma et ce avant la date d'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N°5086/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°: 17/2024/KH

Le 22/08/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°17/2024/KH du 22/08/2024 pour :

TRAVAUX DE RENOUELEMENT DE LA COUCHE DE SURFACE EN ENROBES COULES A FROID (ECF) DE LA RR402 DU PK 26+500 AU PK 33+000, PROVINCE DE KHEMISSET (PLAN DE CAMPAGNE 2024).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent cinquante neuf mille cent soixante Dirhams Zéro centimes (1 859 160,00Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix neuf mille Dirhams (19 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N°5087/PA

Ste "AMCSR" Sarl au DOUAR LAKRAANA MESTEGMER EL AIOUN SIDI MELLOUK RC : 1105 Cession de parts sociales et nomination d'un nouveau gérant

1/- Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 13/05/2024, la décision de l'associé unique de la S.A.R.L. AU dite "AMCSR" au capital de 100 000,00 DH et dont le siège social est établi à Douar Lakraana Mestegmer El Aïoun Sidi Mellouk, ont notamment décidé de céder la totalité de ses parts sociales, soit 1000 parts sociales de cent dirhams (100,00dh) chacune à Mr AMMARI ABDELILAH qui accepte la démission de Mr AMMARI SAMIR comme associé gérant et nommer Mr AMMARI ABDELILAH associé gérant unique de ladite société.

Le dépôt légal a été effectué du Tribunal de 1er Instance de Taourirt, sous le numéro 249 en date du 05 juillet 2024.

N°5088/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER WEMA CONSEIL "S.A.R.L.AU"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du

28/06/2024. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L. AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: WEMA CONSEIL "S.A.R.L.AU"
OBJET : CONSEIL DE GESTION
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI
ESPACE

ZERKTOUNI IER ETG
APPT N°3 QH
CAPITAL SOCIAL: 10.000,00
DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:
- Mr ABDELHALIM MOUSTAINE100,00
Parts Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr ABDELHALIM

MOUSTAINE ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/07/2024 RC N° 634983. Pour extrait et mention

N°5088/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ

« Au rabais ou à majoration »
N°: 355/2024 (Séance publique)

Le 10/09/2024 à 10H30, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié au rabais ou à majoration, ayant pour objet : L'exécution des Etudes techniques et Suivi des Travaux de Construction De 13Mars de Clôtures et 13 Blocs Sanitaires aux Établissements Scolaires relevant de La Direction Provinciale de Safi AREF MS

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dh		Estimations de la prestation en dh TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1000,00	Mille Quatre Vingt Dirhams	54 000,00	Cinquante Quatre Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'ajoutement dans les domaines d'activité exigé :

- * D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- * D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N° 5090/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ

« Au rabais ou à majoration »
N°: 1105/2024 (Séance publique)

Le 10/09/2024 à 09H30, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié au rabais ou à majoration, ayant pour objet : L'exécution des Etudes techniques et Suivi des Travaux d'extension de :

- Quatre (04 Salles d'enseignement général au Lycée Collégial IMAM CHAFI à la commune territoriale EL BEDDOUZA, province de SAFI,
- Quatre (04 Salles d'enseignement général au Lycée Collégial ESSAIDIYINE à la commune territoriale SAADLA, province de SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dh		Estimations de la prestation en dh TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
900,00	Neuf Cent Dirhams	45 000,00	Quarante Cinq Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'ajoutement dans les domaines d'activité exigé :

- * D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- * D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N° 5092/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ

« Au rabais ou à majoration »
N°: 125/2024 (Séance publique)

Le 10/09/2024 à 10h., il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié au rabais ou à majoration, ayant pour objet : Etude Géotechnique et La Réception des Fonds De Fouilles Et Le Contrôle de La Qualité des Matériaux des Travaux d'extension de :

- Quatre (04) Salle d'enseignement général au Lycée Collégial IMAM CHAFI à la commune territoriale EL BEDDOUZA, province de SAFI,
- Quatre (04) Salle d'enseignement général au Lycée Collégial ESSAIDIYINE à la commune territoriale SAADLA, province de SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dh		Estimations de la prestation en dh TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
700,00	Sept cent Vingt Dirhams	34 000,00	Trente Quatre Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 5091/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH
-SAFI PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N° 43/2024
Le 19 Aout 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix 43/2024 pour : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT ADMINISTRATIF A LA

VILLE DE YOUSOUFIA / PROVINCE DE YOUSOUFIA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Millions Trois Cent Soixante-Deux Mille Dirhams (4 362 000 ,00 DHS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Vingt-sept Mille Dirhams (87 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°10 du règlement de consultation. N°5097/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 29/2024/BG/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 29/2024/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'aménagement de la caserne du Makhzen Mobile Monté des Forces Auxiliaires à Azilal en lot unique à publier au journal libération n° 10261 du 09/07/2024, à été reporté à la date du 07/08/2024 à 10h au lieu du 01/08/2024 à 10h,

et rectifié comme suit :Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 06/08/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 5096/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Pr Primaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ
« Au rabais ou à majoration »
N°: 26/S/2024 (Séance publique)

Le 10/09/2024 à 10h , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié au rabais ou à majoration, ayant pour objet : Etude Géotechnique et La Réception des Fonds de Fouilles et Le Contrôle de La Qualité des Matériaux des Travaux de Construction de 13 Murs de Clôture et 13 Blocs Sanitaires aux Établissements scolaires relevant de La Direction Provinciale de Safi AREF M/S

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dirhams		Estimations de la prestation en dirhams TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
850,00	Huit Cent Cinquante Dirhams	42 480,00	Quarante Deux Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 5095/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Marrakech - Safi
CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE OULED BOUGRINE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/CQADR/2024**

Le Mercredi 04 Septembre 2024 à 10h du matin, il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Qualification Agricole OUED BOUGRINE à l'ouverture des plis relatifs au : CONSTRUCTION DES CLASSES PEDAGOGIQUES ET UNE SALLE POLYVALENTE DANS LE CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE OULED BOUGRINE - TRANCHE 2

Les dossiers d'appel d'offres doivent être retirés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30 000,00Dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à : 1 590 880,51 DHS TTC (un million cinq cent quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt dirhams cinquante centimes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma , sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification suivante :

Secteur	Qualification exigées	Classe
A	A2	4

- Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

N° 5093/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°:05/S/CA/2024

(Séance publique)

Le 11/09/2024 à 10h, il sera procédé à la salle de réunion de la Direction Provinciale de Safi Rcaé Damas, Ville Nouvelle Safi, l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale ouverte suivante :

Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs (HT)
ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MURS DE CLOTURE ET 13 BLOCS SANITAIRES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI	1 905 000,00 Un Million Neuf Cent Cinq Mille Dirhams HT

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF de la direction provinciale de SAFI relevant de TAREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

NB: Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 5094/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'ÉQUIPEMENT ET DE
L'EAU DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 13/2024**

Le 22/08/2024 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°13/2024 pour : TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES DANS LA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Millions Six Cent Mille Dirhams (3 600 000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante-Quatre Mille Dirhams (54 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°5099/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHICHAOUA
COMMUNE SIDI
MOKHTAR**

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°05/2024

Le 08 Août 2024 à 11 heures matin, il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre n°05/2024 pour : Creusement d'un forage d'exploitation au douar Lamzara commune Sidi Mokhtar.

Le maître d'Ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma. La caution provisoire : mille neuf cent dirhams (1 900,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre vingt dix sept mille cinq cent quatre vingt quatre dirhams.00Cts (97 584,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N° 1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du règlement de consultation.

N°5100/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 18/2024/PSK**

Le 19 Août 2024 à 11H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°18/2024 du 19/08/2024, pour l'achat des fournitures pour matériel technique et informatique - Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent cinquante mille cent soixante dirhams 00 cts (650 160,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : treize mille (13 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N°5101/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 19/2024/PSK**

Le 22 Août 2024 à 10H30mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°19/2024 du 22/08/2024, pour l'achat des fournitures de bureau, papeterie et imprimés - Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent vingt quatre mille cinq cent vingt huit dirhams 00 cts (624 528,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Orze mille dirhams 00 cts (11 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N°5102/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 19/2024/PSK**

Le 22 Août 2024 à 10H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°19/2024 du 22/08/2024, pour l'achat des fournitures de bureau, papeterie et imprimés - Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent vingt quatre mille cinq cent vingt huit dirhams 00 cts (624 528,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Orze mille dirhams 00 cts (11 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n°08 du règlement de consultation.

N°5103/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 20/2024/PSK**

Le 22 Août 2024 à 12H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°20/2024 du 22/08/2024, pour l'achat de carburant et lubrifiants - Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent soixante sept dirhams 00 cts (599 467,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Orze mille dirhams 00 cts (11 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N°5104/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la jeunesse,
de la culture et de la
communication
Département de la Culture
Direction Régionale de
la Culture Tanger-
Tétouan-Al Hoceima**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°10/2024/DRCTTH
du 04/09/2024 à 10H
Séance Publique**

Le 04/09/2024 à 10h, il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international n° : 10/2024/DRCTTH, ayant pour objet :

**ACHAT DE MOBILIER ET
MATÉRIEL DE BUREAU
AU PROFIT DU CENTRE
CULTUREL GUEZENAYA
RELEVANT DE LA
DIRECTION RÉGIONALE
DE LA CULTURE RÉGIONALE
DE TANGER – TETOUAN –
AL HOCEIMA, LOT
UNIQUE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du

portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Six million cent trente-cinq mille cent vingt Dirhams TTC : 6 135 120,00 DH TTC.

- Le cautionnement provisoire est de : Quatre-vingt Mille Dirhams : 80 000,00 DH

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du décret relatif des marchés publics du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les documents techniques prévus par l'article 9 du règlement de consultation doivent obligatoirement être déposés, contre récépissé, au plus tard le 03/09/2024 à 16h30 mn, auprès du service des affaires administratives et financières de la direction régionale de culture (52 rue d'Angleterre, Tanger).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°5105/PA

Programme prévisionnel annuel

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Urbaine de Sidi Foucauld envisage de lancer pour l'exercice budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est communiqué ci-dessous.

A- Prestations de Services

N°	Titre	Unité	Quantité	Montant (MAD)	Montant (MAD)	Montant (MAD)
1	Travaux d'entretien, réparation et entretien des locaux	Lot unique				
2	Travaux d'entretien, réparation et entretien des véhicules	Lot unique				

Présentation synthétique des principales prestations par le maître d'ouvrage envisagée et détaillée dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

B- Prestations de Travaux

N°	Titre	Unité	Quantité	Montant (MAD)	Montant (MAD)	Montant (MAD)
1	Travaux de construction et de rénovation des locaux	Lot unique				
2	Travaux de construction et de rénovation des véhicules	Lot unique				

Présentation synthétique des principales prestations par le maître d'ouvrage envisagée et détaillée dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

C- Prestations de Services

N°	Titre	Unité	Quantité	Montant (MAD)	Montant (MAD)	Montant (MAD)
1	Services de conseil et d'assistance technique	Lot unique				
2	Services de conseil et d'assistance technique	Lot unique				

Présentation synthétique des principales prestations par le maître d'ouvrage envisagée et détaillée dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

D- Prestations de Travaux

N°	Titre	Unité	Quantité	Montant (MAD)	Montant (MAD)	Montant (MAD)
1	Travaux de construction et de rénovation des locaux	Lot unique				
2	Travaux de construction et de rénovation des véhicules	Lot unique				

N° 5098PA

Royaume du Maroc
Ministère de la jeunesse,
de la culture et de la communication
Département de la Culture
Direction Régionale
de la Culture Tanger-
Tétouan-Al Hoceïma
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 11/2024/DRCTTH
DU 05/09/2024 A 10H
Séance Publique
Le 05/09/2024 à 10h, il sera
procédé, au siège de la Di-
rection régionale de la Culture
(52 rue d'Angleterre,
Tanger), à l'ouverture des
plus relatifs à l'Appel d'offres
ouvert international n° :
11/2024/DRCTTH, ayant
pour objet :

ACHAT DE MOBILIER DE
BUREAU AU PROFIT DU
CONSERVATOIRE DE MU-
SIQUE MY AHMED LOU-
KILI RELEVANT DE LA
DIRECTION REGIONALE
DE LA CULTURE REGION
TANGER - TETOUAN - AL
HOCEIMA, Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières, il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
:www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des
prestations est fixée à : Trois
million trois cent onze mille
cinq cent quarante-quatre
Dirhams TTC : 3 311
544,00TTC

• Le cautionnement provisoire
est de : Soixante mille
Dirhams : 60000,00 DH
• Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du décret relatif des
marchés publics du décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

• Les plis des concurrents
sont envoyés exclusivement
par voie électronique dans le
portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
conformément aux arti-

cles 9 et 12 de l'arrêté du mi-
nistre de l'économie et des
finances n°1692-23 du 04
Hija 1444 (23 Juin 2023) rela-
tif à la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics et des gar-
ranties pécuniaires.

• Les documents techniques
prévus par l'article 9 du ré-
glement de consultation doi-
vent obligatoirement
être déposés, contre récépissé,
au plus tard le 04/09/2024 à
16h30 mn, auprès du service
des affaires administratives
et financières de la direc-
tion régionale de culture (52
rue d'Angleterre, Tanger).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement de
consultation.

N°5112/PA

ECO-WATCH COLOR
SARL A.U AU CAPITAL
DE 2 960 000 DHS
CESSION DES PARTS
SOCIALES

Aux termes de l'Assemblée
Générale Extraordinaire du
20.06.2023 la société ECO-
WATCH COLOR SARL A.U
au capital de 2 960 000 dhs et
dont le siège social est à
Casablanca N° 2 ZONE
INDUSTRIELLE
MEDIOUNA H L A L A T 1
MEJJATIA OULAD TALEB
il a été décidé ce que suit :

N°5111/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° : 32/2024/INDH/PAZ
Le 23 Aout 2024 à 10 h ; il
sera procédé, dans le bureau
de Monsieur le Secrétaire
Général de la Province
d'Azilal à l'ouverture des
plus relatifs aux appels d'of-
fres ouvert sur offres de prix
pour :

-AMENAGEMENT DE LA
MAISON D'ECONOMIE
SOLIDAIRE A AZILAL.
-EQUIPEMENT DE LA
MAISON D'ECONOMIE
SOLIDAIRE A AZILAL.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse ;
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Vingt-deux Mille Dirhams,
00 Cts (22 000,00 Cts).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un Million
Cent Trois Mille Cent Quar-
te-Vingt-Sept Dirhams, 24
Cts (1 103 196,24 Cts).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à
34 du décret n° 2-22-431 du
15 Chaabane 1444
(08/03/2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www.mar-
chespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés au bureau
du Chef de la Division des
Ressources financières et hu-
maines au Secrétariat Gé-
néral de la Province d'Azilal,
au plus tard le 22 Aout 2024
à 16H, ou remis, séance te-
nante, au président de la
commission d'appel d'of-
fres. Les pièces justificatives
à fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement de
consultation.

N°5113/PA

SOCIETE NEZAMEDIC
SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte
s.s.p en date du 26 Juin 2024,
il a été établi les statuts
d'une SARL AU dont :

DENOMINATION : SO-
CIALE ; -STE NEZAMEDIC
- SARL AU, Objet : DISTRI-
BUTION DES DISPOSITIFS
MEDICAUX / IMPORTA-
TION, SIÈGE SOCIAL: 276
BD IBN TACHEFINE ETG
3- CASABLANCA-
DURÉE : 99 années CAPI-
TAL SOCIAL : le capital so-
cial est fixé à la somme de
100.000,00 DH, divisé en
Mille (1.000) parts sociales,
d'une valeur nominale de
Cent (100,00) dirhams cha-
cune Mr. HACHIMI MOU-
LAY EL MEHDI à 1000
Parts.

GERANCE : la société est
gérée par Mr. HACHIMI
MOULAY EL MEHDI pour
une durée illimitée. La so-
ciété sera engagée par la
seule signature de Mr. HA-
CHIMI MOULAY EL
MEHDI.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe de tribunal De
Commerce de Casablanca le
15/07/2024 sous le numéro
de dépôt 0926143 et de re-
gistre de commerce 639903.
N°5114/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de
la Culture et
de la Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

NATIONAL SIMPLIFIE
SUR OFFRES
DES PRIX
N°41/2024

Le 05 Aout 2024 à 10 H 30
mn, il sera procédé, dans la
salle de réunion principale
du Département de la Jeun-
esse, sis 51 Avenue IBN
Sina Agdal Rabat à l'ou-
verture des plus relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert national sim-
plifié sur offres de prix
N° 41/2024 concernant l'or-
ganisation des sessions de
formation au profit des ca-
dres du ministère de la jeun-
esse, de la culture et de la
communication - départe-
ment de la jeunesse- lot
unique-

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la
prestation établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de : 192 000,00 DH
TTC (Cent quatre-vingt-
deux Mille dirhams Toutes
Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire
est fixé à 3000,00 Dir-
hams (Trois Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www.mar-

chespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du régle-
ment de consultation.
N°5115/PA

- TAL EQUIPEMENT -
SARL au capital de
100.000,00 DH
52, Bd Zerktouni Espace Er-
reda Etg 2 Casablanca
Avis de constitution

1- Aux termes d'un acte
sous-seing privé daté du 10
Mai 2024 à Casablanca, il a
été établi les statuts d'une
SARL aux caractéristiques
suivantes :

Dénomination : - TAL
EQUIPEMENT-
Forme : SARL AU
Objet social : Exploitation
de tous matériels & Equipements
BTP, activités BTP au
Maroc et à l'Étranger, et
toutes activités et services
connexes.

Siège social : 52 Bd Zer-
ktouni Espace Erreda Cas-
ablanca Durée : 99 années
Capital social : Cent Mille
(100.000,00) dirhams divisé
en mille (1000) parts sociales
de cent (100) dirhams cha-
cune, souscrites, et libérées
par l'associé M. Lotfi
Ahmed.

Exercice comptable annuel
du 1er Janvier au 31 décem-
bre
Gérance : Assurée par M.
Lotfi Ahmed Cin J 121850
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca, le
11-07-2024, sous n° 925852.

N°5172/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القلمة تارودانت
جماعة الكدية البيضاء

إعلان عن طلب عروض مفتوح وطني
02/2024

في يوم 29 أغشت 2024 على الساعة 10 صباحا سيتم في لالة الإجماعات بجماعة الكدية البيضاء
إقليم تارودانت فتح الأشرطة المتعلقة بطلب العروض الوطني المفتوح بعروض الامتياز رقم 02/2024 لأجل
الدرعوش التالي:

انشاق التاعامل بواسطة حجر الرصف المتشابه للقددة بعض دواوير جماعة الكدية البيضاء إقليم تارودانت.

يحمل ملف طلب العروض إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية عبر العنوان الإلكتروني التالي:

www.marchespublics.gov.ma

• يحدد المبلغ التقديري لكافة الاصل المعد من طرف صاحب المشروع في مبلغ 1 250 100.00 درهم (مليون ومئتان
وخمسون ألف ومئة درهم).

• الضمان المرفق حدد في مبلغ (20 000.00dhs) عشرون ألف درهم.

• يجب ان يكون كل من محتوى وابداع ملفات المتنافسين مطابقا لمتطلبات المواد 30 • 32 • 34 من الرسوم
رقم 431.22.2 الصادر في 15 شعبان 1444 (08 مارس 2023) المتعلق بالصفقات العمومية

• يجب ايداع مكام بطريقة الكترونية في بوابة الصفقات العمومية طبقا لمتطلبات قرار وزير الاقتصاد والمالية رقم
23-1692 بتاريخ 23-06-2023 على العنوان الإلكتروني التالي:

www.marchespublics.gov.ma

• ان الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المنصوص عليها في المادة 4 من نظام الاشتراك.

N° 5108PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE FAHS-ANJRA
COMMUNE Al Bahraoyine

المملكة المغربية
الجمهورية الديمقراطية
وزارة الشؤون الداخلية
ولاية فاس الجديدة
بلدية البهراوية

Avis Rectificatif
de l'appel d'offres ouvert national n°21/2024

Le Directeur Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA,
porte à la connaissance des intéressés, que l'appel d'offres ouvert n° 21/2024 du Lundi 29
Juillet 2024 à 11h00mn ; publié au PORTAIL DES MARCHES PUBLICS

Le : 05/07/2024 et aux journaux suivants :

- RISSALAT AL OUMA le 06-07/07/2024
- LIBERATION le 06-07/07/2024

A été reporté à la date de 06/08/2024 à 10h00mn suite à une modification au niveau de l'article
4 du règlement de consultation (changement de classification exigé : 4 au lieu de 3).

N° 5109PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE FAHS-ANJRA
COMMUNE Al Bahraoyine

Avis modificatif d'appel d'offres ouvert numéro 02/2024/M

Monsieur le Président de la Commune Al Bahraoyine informe qu'une modification a été
apportée au dossier de l'appel d'offres ouvert numéro 02/2024/M concernant la location des
locaux commerciaux et de salle de sport du centre socio-sportif relevant la commune Al
Bahraoyine - Province Fahs Anjra. Qui a été publié dans les journaux : Libération sous le
numéro :10274 en date du 24/07/2024, et Al Itihad Al ichtraki sous le numéro : 13802 en
date du 24/07/2024.

Cette modification concerne la date d'ouverture des plis qui aura lieu le 22/08/2024 au lieu du
20/08/2022, qui coïncide avec un jour férié.

N° 5110PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA**
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975,
- FAMBAD-
SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
AU CAPITAL
DE 20 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: AVENUE
TARIK IBN ZIAD RES
JNANE ALLALE N° 10
TEMARA
RC : 103953 IF : 3370121
Au siège social : AVENUE
TARIK IBN ZIAD RES
JNANE ALLALE N° 10
TEMARA, les associés de la
société civile immobilière «
FAMBAD » Ont décidé ce
qui suit :
: Transformation de la
forme juridique;
Transformation de la forme
juridique de la société
d'une SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE à une SO-
CIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE - SARL -.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe de Tri-
bunal de commerce de
Rabat RC N°103953.

N°5124/PA

WEST PARTS
Aux termes du P.V de
l'A.G.E de clôture de liqui-
dation en date du
24/06/2024 les associés de
la Société « WEST PARTS-
S.A.R.L, ayant son siège so-
cial à : BLOC L'OR NOÛR N°
22 L 40 LAARY CHEIKH
NADOR, au capital de 100
000,00 Dhs, ont, à l'unani-
mité : - Approuvé le rap-
port de liquidation ;
- Donné quitus définitif de
la gestion et du mandat du
liquidateur ;
- Constaté la clôture de li-
quidation à compter du
24/06/2024 ;
- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de première
instance de Nador le
19/07/2024, sous le n°
8278.

N°5121/PA

**SPEED PRESSING1
CONSTITUTION**
I- Aux termes d'un acte
sous seing privé, à Nador,
en date du 10/07/2024, il a
été établi les statuts d'une
SARL, dont les caractéris-
tiques sont les suivants :
Dénomination :
-SPEED PRESSING1-
SARL
Objet : PRESSING
SERVICES DE PRESSING
A DOMICILE
Siège Social: HAY OULED
BRAHIM ROUTE PRINCI-
PALE 39 N 357 NADOR .
Durée : 99 années.
Capital Social : 100 000,00
Dhs divisé en 1000 Parts so-
ciales de 100 Dhs chacune,
réparties comme suit :
• EL MAHI RABIE
500Parts
• FOURKA MOHAMED
500Parts
TOTAL : 1000Parts
Gérance et signature :
GERANT: Mr. EL MAHI
RABIE
La société fonctionne avec
la seul signataire du gerant
monsieur E LMAHI RABIE
Bénéfice : 5 % pour la ré-
serve, le reste sera réparti
entre les associés.
II - Le dépôt légal a été ef-
fectué au greffe du tribunal
de 1ère instance de Nador,
sous N°8258, le
16/07/2024.

N°5123/PA

**MAYANAD -
S.A.R.L(AU)**
Au Capital
de 2 500 000,00 dhs
Siège Social: ANGLE BD
EL MASSIRA ET BD
CHABAB NADOR
I- Aux termes du P.V de
l'A.G.E du 10/07/2024, il a
été décidé :
* SUPPRESSION ET EX-
TENSION D'ACTIVITE.
L'associe unique décide de
supprimer l'activité de :
-IMPORTATION DES PRO-
DUITS ALIMENTAIRES,
L'associe unique décide
d'ajouter l'activité de :
- MINI MARKET.

sur l'ancien activité :
- MARCHAND ET DISTRI-
BUTION DES PRODUITS
ALIMENTAIRES.
- IMPORTATION DE
MARCHANDISES.
II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de pre-
mière instance de Nador le
22/07/2024 N°8286.

N°5126/PA

"LAZAWA" S.A.R.L(AU)
I- Aux termes du P.V de
l'A.G.E du 02/10/2023 l'as-
socié de la Société « LA-
ZAWA» S.A.R.L (AU),
ayant son siège social à :
142 BD AL MASSIRA 1ER
ETAGE NADOR, au capi-
tal de 100.000,00 Dhs, il a
été décidé :
- La dissolution anticipée
de la société ;
- La nomination de Mr
TAMMAR MOHAMED, en
qualité de liquidateur et
ayant fixé le siège social de
la société.
- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de première
instance de Nador le
18/07/2024 sous le n° 8271.

N°5125/PA

"LAZAWA"
I- Aux termes du P.V de la
décision extraordinaire de
clôture de liquidation de
l'associe unique du 30/10/2023 de la Société «
LAZAWA - S.A.R.L (AU),
ayant son siège social à :
142 BD AL MASSIRA 1ER
ETAGE NADOR au capital
de 100.000,00 Dhs, l'associe
unique décidé :
- Approuvé le rapport de
liquidation ;
- Donné quitus définitif de
la gestion et du mandat du
liquidateur ;
- Constaté la clôture de li-
quidation à compter du
30/10/2023 ;
- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de première
instance de Nador le
19/07/2024, sous le n°
8277.

N°5122/PA

ROYAUME D MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BABA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2/FDR/2024**

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel d'offres ouvert national n°
10/FDR/2024 de 16/07/2024 a été publié en votre journal relatif aux **CONSTRUCTION DES
LIAISONS ROUTIERES RELIANTS :**
- N° 1900 AU DOUJAR AIT OUAL ET TARBOUT OUSMAYAD SUR 1,50 KM ;
- LA 88 108 AU DOUJAR DHAKASS SUR 1,5 KM, CT HALLA - PROVINCE DE CHTOUKA AIT
BABA-(P.A.D.T.S.0002)

-, a connu des rectifications au niveau :
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est faite à la somme de : Trois
Million Six cents et Onze Mille Deux Cent Trente Deux Dirhams, 00 (3 011 232,00 Dhs)

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

N° 5119PA

Royaume du Maroc
Ministre de l'Intérieur
PROVINCE ESSAOUIRA
COMMUNE MESKALA

Avis Rectificatif d'appel d'offres ouvert

Le président de la commune MESKALA porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert
concernant TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES DU DOUAR ZAOUA AU
CENTRE MESKALA PROVINCE D'ESSAOUIRA, du 06/08/2024 à 11H00 publiés par la commune
de MESKALA dans le journal de Libération n° 10628 DU 17/07/2024 sous N°02/2024 et au portail des
marchés publics le 15/07/2024

Qu'il y'a une modification au niveau du n° de l'appel d'offre et la date Limites d'ouverture des plis
est ce comme suit :

♦ Date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert n°02/2024 est le 16/08/2024 à 11H00 au lieu de
06/08/2024

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

N° 5118PA

Royaume du Maroc
Ministre de l'Intérieur
PROVINCE ESSAOUIRA
COMMUNE MESKALA

Avis Rectificatif d'appel d'offres ouvert

Le président de la commune MESKALA porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert
concernant TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOC SANITAIRES AU CENTRE
MESKALA PROVINCE D'ESSAOUIRA, du 06/08/2024 à 11H00 publiés par la commune de
MESKALA dans le journal de Libération n° 10628 DU 17/07/2024 sous N°03/2024 et au portail des
marchés publics le 15/07/2024

Qu'il y'a une modification au niveau de la date Limites d'ouverture des plis et l'heure est ce comme
suit :

♦ Date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert n°03/2024 est le 16/08/2024 à 11H00 au lieu de
06/08/2024
♦ L'heure d'ouverture des plis à 12H00

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

N° 5117PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة الكتبية البيضاء

**إعلان عن طلب عروض مفتوح وطني
01/2024**

في يوم 22 غشت 2024 على الساعة 10 صباحا سيتم في قاعة الاجتماعات بجماعة الكتبية البيضاء
إقليم تارودانت فتح الأظرفة المتعلقة بطلب العروض الوطني المفتوح بعروض الائمان رقم 01/2024 لأجل
الموضوع التالي:

البناء حوضين للتجميع بسعة (350 m³) للقعدة توارين بجماعة الكتبية البيضاء إقليم تارودانت
يحمل ملف طلب العروض إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية عبر العنوان الإلكتروني التالي:
www.marchespublics.gov.ma

يحدد المبلغ التقديري لكافة الأعمال المعد من طرف صاحب الم
-شروع في مبلغ 870 000.00 درهم (ثمانمائة وسبعون ألف درهم)
- الضمان المؤقت حدد في مبلغ (17 000.00dhs) سبعة عشرة ألف درهم
- يجب ان يكون كل من محتوى وتقييم وإيداع ملفات المتنافسين مطابقا للمتطلبات المواد: 30 ، 32 ، 34 من الرسوم
رقم 431.22.2 الصادر في 15 شعبان 1444 (08 مارس 2023) المنطبق بالصفقات العمومية
- يجب إيداع مائتم بطريقة الكترونية في بوابة الصفقات العمومية طبقا للمتطلبات قرار وزير الاقتصاد والمالية رقم
23-1692 بتاريخ 23-06-2023 على العنوان الإلكتروني التالي:
www.marchespublics.gov.ma

- ان الوثائق الشبنة الواجب الإذلاء بها هي تلك المتضمنة عليها في المادة 4 من نظام الإستشارة
N° 5120PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة الكتبية البيضاء

**إعلان عن طلب عروض مفتوح وطني
03/2024**

في يوم 02 شتنبر 2024 على الساعة 10 صباحا سيتم في قاعة الاجتماعات بجماعة الكتبية البيضاء
إقليم تارودانت فتح الأظرفة المتعلقة بطلب العروض الوطني المفتوح بعروض الائمان رقم 03/2024 لأجل
الموضوع التالي:

البناء حوضين للتجميع بسعة (350 m³) للقعدة توارين بجماعة الكتبية البيضاء إقليم تارودانت
يحمل ملف طلب العروض إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية عبر العنوان الإلكتروني التالي:
www.marchespublics.gov.ma

يحدد المبلغ التقديري لكافة الأعمال المعد من طرف صاحب الم
-شروع في مبلغ 870 000.00 درهم (ثمانمائة وسبعون ألف درهم)
- الضمان المؤقت حدد في مبلغ (17 000.00dhs) سبعة عشرة ألف درهم
- يجب ان يكون كل من محتوى وتقييم وإيداع ملفات المتنافسين مطابقا للمتطلبات المواد: 30 ، 32 ، 34 من الرسوم
رقم 431.22.2 الصادر في 15 شعبان 1444 (08 مارس 2023) المنطبق بالصفقات العمومية
- يجب إيداع مائتم بطريقة الكترونية في بوابة الصفقات العمومية طبقا للمتطلبات قرار وزير الاقتصاد والمالية رقم
23-1692 بتاريخ 23-06-2023 على العنوان الإلكتروني التالي:
www.marchespublics.gov.ma

- ان الوثائق الشبنة الواجب الإذلاء بها هي تلك المتضمنة عليها في المادة 4 من نظام الإستشارة
N° 5116PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED
Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI

Top gun : maverick
Durée : 01:00:00
Genres : Action
Réalisateur : Joseph Kosinski
Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
séances : 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
Durée : 02:15:00
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Durée : 01:30:00
Réalisateur : hicham regragui
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Durée : 02:32:00
Genres : Thriller Action
Réalisateur : David Leitch
séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Durée : 02:55:00

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille
Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gato
séances : 14:00 16:00

Spide-man : no way home
Durée : 02:37:00
Genres : Action Aventure
Réalisateur : Jon Watts
séances : 18:00

Citoyen d'honneur
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie
Crime Mystère
Réalisateur : Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Driss ROUKHEI
séances : 17:00 19:45 22:30

JE T'AIME - I LOVE YOU
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Tamer Housni
séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
film La très très grande classe megarama-casablanca
Durée : 01:40:00
Genres :
Réalisateur : Frédéric Quiring
14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
Durée : 01:20:00
Genres :
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Jessica M. Thompson
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DEAR EL HANAE
DIAR EL HANAE GH. BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
Tél : 0522.37.32.66

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANI 2 RUE 15 N°
50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHÉ ESSALAMA L HAY
ISSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASSID CIL
LOT DU STADE N° 22 - HAY
ISSALAMA - CIL
(PPRS MOSQUEE CIL -
LABORATOIRE PFIZER)-
Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maamef :
Pharmacie BIANI
114 LOTISSEMENT SAADA I -
SIDI MAAROUF -
Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLINIUM
N° 162 LOTISSEMENT
FLORIDA - SIDI MAAROUF
(FACE HAMMAM FLORIDA
ET CREICHE SANOUNOU)-
Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
Pharmacie JARDINS DE
LOULFA
KASBA ALAMINE
EXTENSION GH14 IMM 6 -
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
CENTRE COMMERCIAL
CASAVIEW, MAG N°1 -
NASSIM ISLANE -
Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
Pharmacie IBN BATOUTA

**76, RUE IBN BATOUTA (A
COTE DU CINEMA LUXO AVE-
NUE LALLA YACOUT - Tél :
0522.22.34.34 [-])**

**Pharmacie PORTE
CALIFORNIE**
ROUTE 109, AVENUE MERKKA
- DAR HADJ DAOUI-
BACHIKOU (ROND-POINT
BACHIKOU)-
Tél : 0522.81.29.31 [-]

Pharmacie NARJIS
14, BOULEVARD YACOB EL
MANSOUR - MAARIF -
Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER
BALTIQUE - AIN DAAB
(TERMINUS TRAMWAY AIN
DAAB) - HARLEY DAVIDSON
- RESTAURANT VIPP-
Tél : 0522.79.81.32

Pharmacie SAFIR
16, RUE MOHAMMED
SMIHA - AVENUE DES F.A.R.
(EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
BD. MED V - STADE -
Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie MOULAY ISMAIL
286, BD MOULAY ISMAIL -
ROCHES NOIRES 20000-
Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebâ :
Pharmacie ESPACE SHATI
55, RUE SALOMON
DAHAN - QUARTIER OUKA-
CHA - AIN SEBAA (PPRS PRS-
SON OUKACHA) -
Tél : 0522.67.27.64

Ain Chock :
Pharmacie KRIMAT
341, BOULEVARD PANORA-
MIQUE - Tél : 0522.32.71.35

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142, RUE S-DIEB KOREA-GRE-
GOUANE (STATION TAXI
SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie RACHAD
32, AX SOUHAIB ABOUIM-
AMAL 2 - SIDI BERNOUSSEI -
Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani :
Pharmacie LOXA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
/ FRA - RUE AL ARBAL -
BEAUSÉJOUR B.P. 16277-
Tél : 069689285 [-]

Pharmacie JNANE OULFA
RYAD EL OULFA GB8 EN-
TREE N° 151 ACTUELLE-
MENT GH409 -
Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
HADIKAT OUM ERRAÏE 2
GH4 N° 21 EN FACE MAR-
JANE HAY HASSANI - Tél :
0522.89.77.44 [-]

Beauséjour
Pharmacie ORGOUANE
122, RUE ORGOUANE - HAY
ERRAHIA - BEAUSÉJOUR
(DERRIERE ACIMA BEAUSÉ-
JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BS, RUE DES VANNEAUX -
L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS -
B.C.M.) - Tél : 0522.92.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes									
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes									
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:3		

Sport

Saïd Chiba nouvel entraîneur du FUS de Rabat



Saïd Chiba s'est engagé avec le FUS de Rabat pour une durée de trois ans, en remplacement de Jamal Sellami, a fait savoir mardi le club rbati.

"Nous souhaitons la bienvenue à Saïd Chiba qui a signé un contrat de

trois ans avec le FUS. L'histoire de Saïd Chiba avec le FUS est riche en exploits. Après avoir défendu les couleurs de l'équipe, Chiba est parvenu jusqu'aux sommets et, aujourd'hui, il revient en tant qu'entraîneur pour relier le passé au présent et écrire une

nouvelle page de l'histoire du club", écrit le club de la capitale, qui a terminé à la 7ème place de la Botola Pro D1, sur ses réseaux sociaux. L'ex-sélectionneur de l'équipe nationale U17 et ancien joueur du FUS (de 1988 à 1994) succède ainsi à Sellami qui a pris les commandes de l'équipe nationale de Jordanie.

Saïd Chiba, né en 1970, avait joué pour plusieurs clubs, notamment les clubs saoudien d'Al Hilal, français de l'AS Nancy, espagnol de Compostela et grec de l'Aris Salonique. Il a également porté les couleurs de l'équipe nationale de 1991 à 2001 et disputé plusieurs Coupes d'Afrique en plus de la Coupe du monde de 1998 en France. Champion du Maroc en 2016, sextuple vainqueur de la Coupe du Trône et lauréat de la Coupe de la CAF en 2010, le FUS tentera sous la houlette de Saïd Chiba de renouer avec la gloire et revenir sur le devant de la scène footballistique nationale et continentale.

Fatima Tagnaout rejoint le FC Séville

L'internationale marocaine Fatima Tagnaout s'est engagée avec le FC Séville pour deux saisons, a annoncé mardi le club espagnol.

"Fatima Zahra Tagnaout, née à Casablanca le 20 janvier 1999, est la nouvelle joueuse du Séville FC féminin", indique l'équipe du championnat d'Espagne féminin, dans un communiqué.

L'attaquante devient la première joueuse marocaine à porter le maillot de la première équipe féminine sévillane. Elle rejoint ce club en provenance de l'AS FAR, avec laquelle elle a remporté le tournoi de l'Union nord-africaine de football en 2020. Elle a également disputé la finale de la Coupe Aisha Buhari en 2021 et de la Coupe d'Afrique en 2022.



La Caravane nationale de sport de masse pose pied à Azilal

La Caravane nationale de sport de masse a fait escale, mardi, à Azilal dans la commune de Rfala, avec au menu l'organisation d'une série d'activités sportives, éducatives et récréatives au profits des habitants de cette commune à forte dominante rurale.

Organisée par la Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT), à l'occasion de la célébration du 25ème anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres, cette manifestation sportive prévoit également des ateliers dans différentes disciplines sportives individuelles et collectives qui ont pour objectif d'encourager la pratique sportive parmi les différentes franges de la société.

Le programme de cette caravane comprend également des jeux traditionnels que la fédération veille à perpétuer et à valoriser en tant que patrimoine culturel immatériel, outre des compétitions de course et de marche.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de la FRMSPT, Nezha Bidouane, a rappelé la volonté de la FRMSPT de cibler des régions à forte dominante rurale et montagnaise en vue d'encourager la pratique sportive parmi le plus grand nombre d'habitants de ces zones à fort potentiel touristique.

Elle a mis en avant le rôle important pour la fédération de cibler un maximum de pratiquants de sport parmi les habitants des zones difficiles d'accès, relevant que l'organisation de cette caravane qui sillonnera les quatre coins du Royaume et qui coïncide avec la célébration de la glorieuse Fête du Trône est l'occasion de se remémorer les exploits sportifs réalisés par le Royaume dans plusieurs disciplines au cours des 25 dernières années.

Organisée sous le thème "Le sport de masse, une condition essentielle pour l'édification d'une société saine", sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, cette caravane sera aussi marquée par l'organisation d'activités dans des établissements pénitentiaires en vertu de la convention de partenariat conclue entre la FRMSPT et la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, pour permettre aux pensionnaires de ces établissements de pratiquer des activités sportives et physiques et faciliter ensuite leur réintégration dans la société.

La Caravane nationale de sport de masse fera escale à Casablanca dans l'arrondissement de Moulay Rachid, puis Errachidia, Berkane, Meknès et Ksar Sghir, avant l'arrivée à Rabat le 5 août.

Syndicat des joueurs et Ligues européennes veulent saisir la Commission contre le calendrier

Le syndicat des joueurs de football et l'association des ligues veulent saisir la Commission européenne pour une requête contre la Fifa et son calendrier trop chargé, ont-ils annoncé mardi dans un communiqué conjoint.

"Depuis plusieurs années, ligues nationales et syndicats de joueurs demandent à la Fifa de mettre en place une procédure claire, transparente et non-discriminatoire concernant le calendrier international", est-il écrit dans le communiqué de Fifpro Europe et European Leagues, ajoutant que "malheureusement, la Fifa a systématiquement refusé d'inclure les ligues et les syndicats dans son processus de décision".

"Le calendrier international est désormais au-delà de la saturation", il est "devenu intenable pour les ligues nationales et dangereux pour la santé des joueurs", est-il ajouté dans le communiqué.

La Fifa a "invariablement favorisé ses propres compétitions et intérêts commerciaux", ont encore regretté la Fifpro Europe et l'association des ligues, visant notamment le futur Mondial des clubs à 32 équipes, nouvelle compétition organisée à l'été 2025 aux États-Unis.

Ces institutions "ne peuvent pas accepter que les règlements mondiaux soient décidés de manière unilatérale".

Dans leur requête auprès de la Commission, elles entendent expliquer que "la Fifa enfreint le droit de la concurrence européenne et constitue (...) un abus de position dominante".

Cette plainte "vient s'ajouter aux actions dis-

tingentes intentées" par d'autres organismes, syndicats ou ligues, est-il rappelé dans le communiqué. Les syndicats de joueurs en France (UNFP), Angleterre (PFA) et Italie (AIC) ont par exemple attaqué en juin la Fifa devant un tribunal de commerce de Bruxelles.

De son côté, la Fifa a répliqué sur le réseau social X que "le calendrier a été approuvé à l'unanimité" lors d'un conseil où siégeaient des représentants du football européen.

"Certaines ligues en Europe - elles mêmes organisatrices et régulatrices de compétitions - agissent au nom d'intérêts commerciaux, hypocritement et sans considération pour le reste du monde", est-il écrit dans le communiqué de la Fifa.

"Ces ligues préfèrent apparemment un calendrier rempli de matches amicaux et de tournées estivales, qui impliquent toujours plus de déplacements", ajoute le gouvernement mondial du football.

La semaine dernière la Fifa avait publié une étude du CIES (Centre international d'études du sport) expliquant que "les clubs ne disputent pas plus de matches par saison, ce qui va à l'encontre de la croyance d'un calendrier (...) de plus en plus chargé".

De 2012 à 2024, "le nombre moyen de rencontres par club et par saison est resté stable juste au-dessus de 40. Seulement 5% des équipes disputent en moyenne plus de 60 matches par saison (matches amicaux non-inclus)", précisait cette étude.



Houssam El Kord et Youssra Zakarani portent les espoirs de l'escrime nationale aux JO



Aux Jeux olympiques de Paris-2024, l'escrime marocaine mise sur ses deux représentants Houssam El Kord et Youssra Zakarani pour figurer pour la première fois au palmarès des JO.

Les deux escrimeurs marocains ambitionnent de signer un parcours honorable lors de leurs deuxièmes JO, après ceux de Rio De Janeiro-2016 pour Zakarani et de Tokyo-2020 pour El Kord et surmonter enfin l'obstacle du 1er tour.

L'escrime nationale a fait sa première apparition aux JO à Rome-1960 en étant représentée par 7 escrimeurs, à savoir Abderrahmane Sebti, Abbas Harchi, Abderraouf El Fassi, Charles Laghrissi, Jaques Ben Galik, Charles Beynetah et Mohamed Benjelloun dans les épreuves individuelles et par équipes.

Quarante ans après, l'escrime marocaine a renoué avec les pistes olympiques lors de

l'édition 2004 à Athènes par le biais d'Issam Rami dans l'épreuve de l'épée.

Les éditions suivantes des JO ont été toutes marquées par une participation des escrimeurs marocains: Issam Rami (épée) et Ali Xavier Lahoussine (sabre) à Pékin-2008, Abdelkrim El Houari (épée) et Ali Xavier Lahoussine (sabre) à Londres-2012, Youssra Zakari (sabre) à Rio De Janeiro-2016 et Houssam El Kord (épée) à Tokyo-2020.

Aux JO de Paris, Houssam El Kord aspire à faire mieux que la première génération des escrimeurs marocains et monter sur le podium olympique.

"Chaque sportif qui dispute les JO est animé de la volonté de décrocher une médaille. Pour ce faire, il faut qu'il soit prêt physiquement, techniquement et mentalement", a souligné El Kord.

Dans une déclaration à la MAP, l'escrimeur de 31 ans a relevé que la qualification aux Jeux olympiques est un honneur pour

tous les sportifs, estimant que les sportifs marocains qualifiés aux JO font partie de l'élite mondiale et ont la responsabilité de hisser haut le drapeau du Royaume lors de cette grand-messe sportive internationale.

S'agissant des préparatifs aux JO, El Kord a précisé que l'équipe nationale a effectué un stage d'entraînement de 10 jours à Marrakech, puis un autre de Almeria en Espagne avant mettre le cap sur Paris.

Affirmant que la qualification aux JO de Paris était un objectif qui s'est réalisé, l'escrimeur marocain a relevé que son but désormais est d'honorer les couleurs nationales en offrant une médaille au Maroc.

Champion d'Afrique en 2018 et 2019, Houssam El Kord a également décroché la médaille d'or aux Jeux africains à Rabat en 2019, et le bronze aux Jeux méditerranéens à Tarragone en 2018. Il a également remporté la médaille d'argent à la Coupe du monde à Heidenheim en Allemagne.

Aviron : Majdouline El Allaoui à Paris avec l'ambition de signer une bonne performance

A Paris, l'aviron marocain sera présent pour la deuxième fois de son histoire aux Jeux olympiques, grâce à la rameuse Majdouline El Allaoui qui ambitionne de signer une participation honorable et pourquoi pas monter sur le podium.

Après Sarah Fraincart aux JO-2020 à Tokyo, c'est au tour d'El Allaoui de représenter l'aviron marocain dans cette grand-messe du sport mondial, avec l'objectif d'honorer les couleurs nationales.

La jeune rameuse marocaine de 23 ans, a composé son billet pour les JO de Paris, au terme du dernier tour des qualifications africaines en octobre dernier à Tunis. Elle avait terminé la compétition à la première place au classement de la finale B de sa catégorie "Skiff Dame Senior".

Malgré la domination de ce sport par certains pays pionniers, El Allaoui, qui est aujourd'hui l'une des meilleures rameuses en Afrique, ne se met pas de limites pour sa participation aux JO, disant espérer réaliser de bons résultats et pouvoir exprimer pleinement son talent lors de cette compétition internationale.

"La qualification aux JO est un rêve pour tout sportif. Un sentiment inégalable", a-t-elle indiquée dans une déclaration à la MAP, émettant le souhait de faire bonne figure à Paris.

Faisant savoir qu'elle a effectué des stages de préparation en Tunisie pour arriver en bonne forme à Paris, elle a évoqué le soutien important du Comité national olympique marocain (CNOM) et de la Fédération Royale marocaine d'aviron (FRMA) pour que les préparatifs aux JO se passent dans les meilleures conditions.

Même son de cloche de la part de Abdesselam Assermouh, entraîneur de Majdouline El Allaoui, qui a assuré que les préparatifs aux Jeux olympiques se sont bien déroulés, se félicitant de l'appui et de l'accompagnement du CNOM et de la FRMA au niveau des stages de préparation effectués en Tunisie.

Des efforts importants ont été consentis pour que l'aviron marocain soit représenté de la meilleure des manières aux JO de Paris, a-t-il ajouté.

Lauréate de trois titres de championnats nationaux en 2021, 2022 et 2023 dans les catégories classique et aviron de mer, Majdouline El Allaoui a décroché la troisième place aux Championnats d'Afrique en 2019 (classique) et en 2023 (classique-double). Aux championnats arabes, elle a pris la deuxième place en 2021 et 2022 en aviron de mer. Son palmarès compte également la 19e place aux Championnats du monde 2023, dans la catégorie classique.

Taekwondo : Une 7^{ème} participation marocaine avec de nouveaux objectifs

Après six participations successives aux Jeux olympiques, à Sydney (2000), Athènes (2004), Pékin (2008), Londres (2012), Rio De Janeiro (2016) et Tokyo (2020), le taekwondo marocain entame un 7ème défi avec de nouveaux objectifs et la volonté de ne pas y aller pour faire de la figuration.

Les couleurs nationales seront défendues par Ouaima El Bouchti (-49 kg), qui participe pour la deuxième fois aux JO, après l'édition 2020 à Tokyo, et Fatima Zahra Abou Fares (+67 kg).

Abou Fares avait décroché son ticket de qualification aux JO après avoir remporté la médaille d'or aux Championnats d'Afrique organisés à Dakar (9-10 février).

El Bouchti, elle, a obtenu le deuxième billet de qualification au rendez-vous olympique sur la base du dernier classement mondial (N.8) après le retrait de la catégorie des moins 49 kg des qualifica-

tions des JO (zone Océanie).

La décision de la Fédération mondiale de taekwondo de valider la qualification d'El Bouchti s'appuie sur celle du Tribunal arbitral du sport (TAS) après la requête de la taekwondoïste coréenne Mi Reu Kang qui arguait mériter ce ticket, alors qu'elle occupait la 9ème place mondiale.

Les taekwondoïstes ont dignement représenté le Maroc, en montant sur le podium à plusieurs reprises, à commencer par la Coupe arabe à Dubaï, avec une moisson de 13 médailles (3 en or, 3 en argent et 7 en bronze) et le Championnat d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire, avec 11 médailles (7 en or, 1 en argent et 3 en bronze).

Les réalisations marocaines au taekwondo ne se sont pas limitées aux niveaux africain et arabe et suscité le respect à l'échelle mondiale, grâce à l'équipe nationale féminine qui a remporté la médaille d'argent lors des séries des championnats du monde

par équipes, début juillet dans la ville sud-coréenne de Chuncheon.

A la lumière de ces performances, le président de la Fédération Royale marocaine de taekwondo, Driss El Hilali a indiqué que "le taekwondo se doit d'offrir une médaille olympique au Maroc, surtout qu'il s'agit d'une 7ème participation, même si le palmarès de ce sport compte déjà une médaille d'or et une autre d'argent aux JO de la jeunesse".

Dans une déclaration à la MAP, M. El Hilali a rappelé que le Maroc a failli, à maintes reprises, décrocher un sacre olympique en taekwondo, affirmant que la volonté d'atteindre cet objectif reste intacte pour cette 7ème participation, qui constitue un véritable défi, vu la rude concurrence à ce niveau de la compétition et la stature des adversaires.

Relevant avec regret qu'aucun représentant masculin du Maroc ne s'est qualifié, vu la rivalité acharnée lors des éliminatoires afri-

caines, le responsable a affirmé que "grâce à la ferme volonté des championnes marocaines d'inscrire leur nom dans les annales olympiques, le Maroc peut créer la surprise et décrocher une place au podium".

En outre, M. El Hilali a indiqué qu'en prévision de cet événement mondial, la sélection nationale a effectué plusieurs stages de préparation, dont le dernier au centre olympique en Corée du Sud, au terme de la participation aux séries des championnats du monde par équipes.

Les préparatifs à ces joutes seront clôturés par un stage supervisé par le cadre national Badr Ismaili, pour faire le point sur l'état physique, technique et mental des participantes, a-t-il précisé.

L'objectif suprême reste, ainsi, de faire mieux que les précédentes participations et réaliser des résultats qui reflètent la bonne prestation des taekwondoïstes marocains sur les plans continental et international.

Le chef de l'ONU appelle à "déposer les armes" pendant les JO

Le secrétaire général de l'ONU appelle à "déposer les armes" à travers le monde à l'occasion des Jeux olympiques de Paris, dans un message vidéo qui sera diffusé lors de la cérémonie d'ouverture vendredi.

"Le monde se réunit à Paris pour célébrer le pouvoir du sport. Pour apporter de l'espoir. Pour transcender les cultures. Unir les peuples. Promouvoir le respect mutuel et le fair-play", déclare Antonio Guterres dans ce message diffusé mardi par ses services.

"Ce sont également les idéaux des Nations unies. Dans l'esprit de la Trêve Olympique, j'appelle tout le monde à déposer les armes. À bâtir des ponts. À encourager la solidarité. Et à tendre vers l'objectif ultime : la paix pour tous".

"Je souhaite plein de succès aux athlètes olympiques et paralympiques. Vous nous inspirez à rêver plus grand. Puisse la flamme olympique éclairer le chemin vers un monde de paix et d'harmonie", ajoute-t-il, alors que les conflits font rage à travers le monde.

L'Assemblée générale de l'ONU avait adopté en novembre sa traditionnelle résolution appelant tous les pays du monde à respecter la "trêve olympique" à partir du septième jour avant le début des JO (26 juillet-11 août) et jusqu'au septième jour après la fin des Jeux paralympiques (28 août-8 septembre).

Ayant pour origine l'ancienne tradition grecque de "Ekecheiria" qui imposait la cessation de toute hostilité pendant les Jeux olympiques antiques, cette "trêve" a été réintroduite par l'ONU en 1993, suite à une initiative du Comité international olympique.



Le judo est-il devenu un "sport de non-combat" ?



Trop de pénalités, trop de prolongations, des techniques désormais interdites... Avant ces JO, les critiques envers l'arbitrage du judo prolifèrent, certains allant jusqu'à estimer qu'il est devenu "un sport de non-combat".

"C'est scandaleux ce qu'ils ont fait à notre discipline, ça perd tout son sens, c'est pratiquement un sport de non-combat maintenant", Patrick Vial, médaillé de bronze aux JO-1976 de Montréal et ancien arbitre international, fustige auprès de l'AFP la direction prise par le judo.

Ce sport serait devenu "trop tactique".

Comprendre, un judo où on ne gagne plus forcément par ippon, en faisant tomber l'adversaire sur le dos avec force, vitesse et contrôle, mais en provoquant les pénalités pour l'adversaire.

En 2023, seulement 57% des combats ont été gagnés par ippon, selon des statistiques de la fédération européenne. Les autres l'ont été à 22% par sogo-gachi (un waza-ari à zéro) et à 19% par hansokumake: disqualification après trois pénalités - et 2% sur non-présentation.

"C'est assez effrayant. C'est pratiquement le seul sport où on perd par punition", réagit Patrick Vial.

Ces dernières décennies, sous la présidence de Marius Vizer depuis 2007, le règlement de la fédération internationale a fortement évolué.

Le comptage des points d'abord: exit les petits avantages koka et yuko, seuls restent le ippon, qui vaut victoire, et le waza-ari, un point (deux waza-ari valent ippon). La durée des combats masculins a été ramenée de cinq à quatre minutes (comme pour les femmes) et les pénalités de quatre à trois. Ces dernières ne permettent plus de gagner un avantage au score, mais la troisième vaut disqualification.

Le but était de "simplifier", selon Daniel Lascau, responsable de l'arbitrage à la FIJ, "rendre le judo compréhensible aux non-judokas". L'autre objectif était de "dynamiser" les combats, qu'ils soient "plus spectaculaires pour le public, les télévisions".

Mais le résultat est, selon Patrick Vial, un appauvrissement technique ("maintenant, la moindre chute sur le côté, c'est waza-ari"), et une "multiplication des prolongations" (25% des combats).

Christophe Massina, entraîneur de l'équipe de France féminine, explique pourquoi ces objectifs tiennent à côté: "Le but des athlètes n'est pas d'être spectaculaire, mais de gagner".

"Quand on change les règles, les athlètes cherchent les failles dans le système pour gagner le plus facilement possible", pointe-t-il. "Or on est arrivé à un point où il y a trop de pénalités par rapport aux possibilités de marquer un avantage".

Certaines prises traditionnelles sont aussi devenues interdites. Une évolution "progressive" mais qui "s'est vraiment accélérée ces der-

nières olympiades", selon Patrick Vial, qui pense que "le patrimoine du judo est amputé d'au moins 30% de ses techniques, on a vidé le judo de sa substance".

Evoquant notamment "les clés debout et les prises aux jambes" prohibées, il offre une comparaison frappante: "C'est comme si en boxe, on supprimait les uppercuts".

La lumière viendra peut-être du Japon, qui a montré la voie lors de ses derniers Championnats: "Ils ont remis les yuko, pour faire trois valeurs de comptage, ont ajouté une minute sans golden score, sont revenus à la décision de trois arbitres. Résultat, on a retrouvé un spectacle extraordinaire", apprécie Vial.

"Les Japonais ont anticipé, on échange avec eux régulièrement pour proposer des choses", rebondit le président de la fédération française Stéphane Nomis, qui souhaite un "changement de cap complet" pour revenir à "un judo plus traditionnel".

Pour Marius Vizer en revanche, la solution n'est pas "un retour vers le passé", explique-t-il à l'AFP: "Nous respectons la culture, la tradition du judo, mais nous devons adapter notre sport à la société moderne". A l'automne, la situation sera "réévaluée", promet-il, assurant avoir déjà "des idées pour rendre le judo plus spectaculaire".

En attendant, si elle reconnaît que "le judo est devenu tactique", la championne olympique française Clarisse Agbegnenou balaie: "Dans mon judo, ce n'est pas ce qui prédomine. A un moment donné, quand je fais tomber sur le dos, il n'y a pas de problème". Ippon, et on n'en parle plus.

Le breaking entre en jeu

Le karaté et le baseball quittent la partie

Comme à chaque édition, le programme des Jeux olympiques évolue pour Paris-2024 avec l'arrivée d'un nouveau sport, le breaking, la confirmation de l'escalette, du skate et du surf et le départ du karaté et du baseball.

Parmi les 32 sports pour 329 épreuves au total (soit 10 de moins qu'à Tokyo-2020), d'autres changements vont avoir lieu avec notamment l'arrivée d'un 35 km marche mixte, du slalom extrême en canoë et du kitefoil, dérivé du kitesurf.

Seul petit nouveau, le breakdance s'ajoute au programme, à l'instar de l'escalette sportive, du skate et du surf aux Jeux de Tokyo disputés en 2021. Ces quatre sports ont le statut fragile de "sports additionnels", pas encore confirmés à long terme.

Comme les trois autres, le breaking est destiné aux jeunes générations. Cette danse acrobatique venue des États-Unis et issue du

mouvement hip-hop avait fait ses premiers pas dans l'olympisme lors des Jeux de la jeunesse de Buenos Aires 2018.

"La compétition de breaking sera composée de deux épreuves, une masculine et une féminine, qui verront respectivement 16 B-Boys et 16 B-Girls s'affronter dans des battles spectaculaires (1-vs-1)", promet Paris-2024.

Prévues les 9 et 10 août, les épreuves de breaking auront lieu place de la Concorde, dédié aux sports urbains avec le BMX freestyle, le skate et le basket 3x3, discipline qui avait aussi fait ses débuts à Tokyo.

L'escalette se déroulera sur le site du Bourget, avec un changement: au lieu d'un classement combiné des trois catégories (bloc, vitesse et difficulté), la vitesse sera désormais une épreuve à part entière. Les deux autres seront combinées.

Le surf sera organisé à Tahiti sur la légendaire et périlleuse vague de Teahupoo.

Épreuve d'athlétisme, le 50 km marche hommes, au programme depuis 1932, est supprimé et remplacé par un 35 km marche par équipes mixtes (une femme, un homme).

Dans cette même optique de mixité, une nouvelle catégorie de poids chez les femmes verra le jour en boxe à la place d'une catégorie hommes.

En canoë, deux nouvelles épreuves de slalom extrême remplaceront deux épreuves de canoë en ligne.

A Marseille, la marina accueillera deux nouvelles épreuves de voile: la "planche à voile IQ foil", qui promet une vitesse accrue grâce au foil, et le "formula kite" - ou kitefoil -, discipline dérivée du kitesurf.

Après une unique olympiade au Japon, son pays d'origine, le karaté n'a pas été reconduit, pâtissant du passage de cinq à quatre "sports additionnels" en 2024.

Le comité d'organisation lui a préféré les sports urbains, jugés plus modernes et populaires, mais l'art martial pourrait potentiellement revenir lors d'une prochaine édition, à l'instar d'autres sports intermittents.

Le baseball par exemple, présent de 1992 à 2008, absent en 2012 et 2016 puis de retour aux Jeux de Tokyo, ne sera pas au programme en France, pas plus que son dérivé le softball. Populaire aux États-Unis, il devrait en revanche faire son retour aux Jeux de Los Angeles en 2028.

Dans l'histoire des Jeux modernes, de nombreux sports ont disparu. Le tir à la corde, le croquet, la pelote basque, le jeu de paume ou encore le polo ont tous été présents au moins une fois dans la première partie du XXe siècle. D'autres ont évolué: le handball est passé de onze à sept joueurs, alors que le rugby à XV a laissé place à sa version à sept joueurs.

Protéine durable et abondante

Prêts à manger du serpent ?

Bientôt du steak de serpent au menu ? Dans le centre de la Thaïlande, un éleveur de pythons se débarrasse de la chair de reptiles à contre-cœur, faute de marché, en dépit de son potentiel nutritionnel vanté par des scientifiques.

"C'est un véritable gâchis", se lamente auprès de l'AFP Emilio Malucchi.

"Moi, je mange de la chair de python parce que je sais comment je les ai élevés. (...) Nous devons éduquer les gens sur les possibilités qu'elle offre", insiste-t-il.

Les près de 9.000 serpents de la ferme d'Emilio Malucchi, dans la province d'Uttaradit (nord), sont destinés à l'industrie du luxe, qui apprécie leur peau robuste et graphique pour la fabrication de ceinturons, de sacs ou de chaussures.

La chair termine à la poubelle, ou des fermes piscicoles l'achètent pour une matière.

Dans un contexte de hausse de la demande mondiale de viande, les reptiles représentent une option jusqu'ici négligée, estiment des scientifiques, d'autant que la lutte contre le changement climatique pousse à reconsidérer les habitudes de consommation et de production alimentaire.

"Le python d'élevage pourrait constituer une réponse souple et efficace à l'insécurité alimentaire mondiale", a conclu une étude publiée en mars dans la revue *Nature* portant sur 5.000 pythons réticulés et pythons birmans de deux fermes en Thaïlande et au Vietnam.

"Ils peuvent survivre pendant des mois sans nourriture ni eau, sans perdre la moindre condition physique", et se reproduire rapidement, précise l'herpétologue Patrick Aust, l'un des auteurs du papier.

Consummé depuis longtemps à petite échelle dans toute l'Asie du Sud-Est, le python n'a pas encore trouvé de débouchés internationaux malgré une texture proche du poulet, et une faible teneur en matières grasses saturées.

La viande de ruminant, principalement le bœuf, a été "constamment identifiée comme l'aliment ayant le plus grand impact sur l'environnement", selon le GIEC, un groupe d'experts de l'ONU sur le climat.

Cet impact se traduit à la fois par des émissions de gaz à effet de serre et par des changements dans l'utilisation des sols.

Les Nations unies et les défenseurs du climat préconisent une alimentation



plus végétale, mais l'OCDE estime que la demande de viande augmentera de 14% d'ici à 2032, sous l'effet de la croissance démographique dans les régions à faible revenu, et de l'élévation du niveau de vie dans les pays d'Asie.

En parallèle, les phénomènes climatiques extrêmes comme les sécheresses rendent l'agriculture traditionnelle de plus en plus difficile dans de nombreuses régions du monde où les populations ne

mangent pas assez de protéines.

En 2021, la malnutrition protéino-énergétique a causé près de 190.000 décès dans le monde, selon l'étude *Global Burden of Disease*.

Ce paradoxe a incité à explorer les alternatives à la viande, qu'il s'agisse d'insectes comestibles ou de viandes cultivées en laboratoire.

Mais ces nouvelles nourritures n'en sont qu'à leurs balbutiements et la mise

sur le marché de viandes de serpent répond à des normes sanitaires strictes, notamment dans les marchés importants comme les États-Unis ou l'Union européenne.

Malgré tous les obstacles, Patrick Aust juge que la viande de serpent garde un "potentiel énorme".

"Vous pouvez la cuire au barbecue ou la faire mijoter dans des currys et des ragouts. J'aime la faire sauter jusqu'à ce qu'elle soit bien croustillante et la manger avec une sauce au beurre aillé" explique-t-il.

Mais des défenseurs des droits des animaux ont critiqué les conditions d'abattage des serpents.

Au début de l'année, l'ONG PETA a accusé la ferme d'Emilio Malucchi de cruauté après avoir filmé en secret ses pythons tués à coups de marteau avant d'être dépecés.

L'éleveur a placé sur ses murs de grandes affiches expliquant comment tuer un python "sans cruauté" et a déclaré que son métier n'était pas différent des autres types d'élevage.

"Les animaux de ferme sont abattus dans le monde entier", explique-t-il.

"Pour les pythons, c'est pareil."

Recettes

Jus d'amandes



Ingrédients :

Pour le jus d'amande marocain traditionnel :

- 1/2 verre d'amandes entières blanchies ou non - ou de poudre d'amande
- 1,5 verre de lait froid
- 1 c. à soupe de sucre ou de miel - ajuster au goût
- 1 c. à café d'eau de fleur d'oranger
- 1 poignée de glaçons

Facultatif

- 1 goutte d'extract d'amande ou d'arôme
- 1 pincée de gomme arabique meska - réduite en poudre avec 1/4 c. à café de sucre
- Pour le jus d'amande marocain sans lait et sans sucre :
- 6 dattes + / - selon votre goût en sucre
- 500 ml d'eau bien froide
- 2 c. à café d'eau de fleur d'oranger
- 100 gr d'amandes en poudre

Préparations :

Préparer le jus d'amande marocain traditionnel :
Placez les amandes blanchies ou non dans le bol du mixeur.
Mixez jusqu'à ce que les amandes soient

une poudre fine.

Ajoutez un peu de sucre, et mixez encore une fois pour une poudre encore plus fine.

Ajouter le lait, le sucre au goût et l'eau de fleur d'oranger.

Mixez à grande vitesse pour bien mélanger. Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des glaçons pour une boisson encore plus fraîche, de l'extract d'amande et de la gomme arabique en poudre.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

Préparer la version sans lait et sucre ajouté :

Lavez et dénoyotez les dattes, placez-les dans le bol du mixeur, et ajoutez assez d'eau pour couvrir les dattes (ne pas trop en mettre)

Mixez jusqu'à ce que la préparation soit bien homogène.

Ajoutez l'amande en poudre, le reste d'eau et l'eau de fleur d'oranger. Mixez encore.

Vous pouvez ajouter des glaçons et mixez pour une boisson bien fraîche. Versez dans des verres et servez immédiatement.

Les cadres vivent jusqu'à cinq ans de plus que les ouvriers

Un homme cadre de 35 ans peut espérer vivre en moyenne 53 ans de plus qu'un ouvrier du même âge et une femme cadre 3,4 ans de plus qu'une ouvrière, selon une étude de l'Insee publiée mardi. "La nature des professions exercées explique en partie ces écarts (...). Les cadres sont moins soumis aux risques professionnels (accidents et maladies du travail, conditions de travail pénibles, etc.)", souligne la statisticienne Nathalie Blanpain.

De plus, leurs modes de vie diffèrent : "Les comportements de santé à risque, les moindres recours et accès aux soins, ou encore l'obésité sont moins fréquents chez les cadres que chez les ouvriers", note-t-elle.

Enfin, explique la chercheuse de l'Institut national de la statistique et des études économiques, la position sociale peut "être la conséquence d'une mauvaise santé".

Depuis les années 90, l'écart d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers a diminué pour les hommes. Il était de sept ans sur la période 1991-1999. En revanche, il a un peu augmenté pour les femmes, passant de 2,6 à 3,4 ans.

Chez les hommes, les cadres sont ceux qui vivent le plus longtemps au-delà de 35 ans : 48,9 ans, ce qui les conduirait à vivre en moyenne jusqu'à 83,9 ans.

Suivent les professions intermé-

diaires (47,4 ans), les agriculteurs (47,2 ans), artisans et commerçants (46,4 ans), employés (45,1 ans) et ouvriers (43,6 ans). Les inactifs à 35 ans, qui le sont souvent en raison de problèmes de santé ou d'invalidité, vivent en moyenne 34 ans supplémentaires, soit jusqu'à 69 ans.

Chez les femmes, les espérances de vie à 35 ans des différentes catégories sociales sont relativement proches, entre 50 et 53 ans, sauf pour les ouvrières (49,6 ans) et inactives (45,8).

L'espérance de vie des hommes augmente avec le niveau de diplôme.

Ainsi, à 35 ans, un diplômé du supérieur peut espérer vivre en moyenne deux ans de plus qu'un bachelier, 3,6 ans de plus qu'un titulaire de CAP ou BEP, et huit ans de plus qu'un homme sans diplôme.

Une femme diplômée peut de son côté espérer vivre 5,4 ans de plus qu'une non-diplômée.

Quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'espérance de vie des ouvrières est même légèrement supérieure à celle des hommes cadres (0,7 an de plus).

